

MEMOIRES MINORITAIRES

Ce document est mis en ligne par l'association Mémoires minoritaires sous la licence Creative Common suivante : CC-BY-NC. Vous pouvez ainsi librement utiliser le document, à condition de l'attribuer à l'auteur.trice en citant son nom. La reproduction, la diffusion et la modification sont possibles, en revanche l'utilisation ne doit pas être commerciale. Pour plus d'information : <https://creativecommons.org/>

Pour soutenir notre initiative indépendante, merci de faire un don à l'adresse suivante : [DONNER](#)

Votre don permettra de pérenniser la libre diffusion des archives LGBTQI+.
Exemple : 5 € = 1 fanzine, 10 € = 1 numéro de revue...

Nous ne sommes pas responsables des propos ou des images des documents numérisés : ceux-ci peuvent être destinés à un **public averti** et **majeur** (langage violent, images pornographiques, discussion sur des sujets sensibles, destruction du patriarcat, jets de paillettes, etc...).

Si vous êtes propriétaire d'un document numérisé, merci de nous contacter rapidement à l'adresse mail suivante : contact@memoiresminoritaires.fr . Nous retirerons le document dans les plus brefs délais et nous serons heureux.ses de discuter avec vous des modes de diffusion futurs.



arcadie

revue littéraire
et scientifique

168

quatorzième année

Décembre 1967

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France, Italie, Communauté Française ..	40 F	20 F
Etranger	50 F	25 F
Abonnement de soutien : 1 an : 50 F — Etranger : 60 F		
Abonnement d'Honneur : 100 F		
Le numéro : 4 F		

« Arcadie » est toujours expédié sous pli fermé

Abonnements - Correspondances - Envoi de textes

« ARCADIE »

19, rue Béranger, Paris-3^e

Chèque bancaire ou C.C.P. Paris n° 10 664-02

au nom de « ARCADIE »

La Direction reçoit uniquement sur rendez-vous.

Les Auteurs qui sont avertis que leur texte n'est pas accepté peuvent le reprendre à la Direction. Celle-ci décline toute responsabilité pour les manuscrits qui lui sont confiés.

Les textes publiés engagent la seule responsabilité des Auteurs. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.

Timbre pour toute correspondance.

1 F pour tout changement d'adresse

Der Kreis-Postfach Fraumunster 547. Zurich 22.

C.O.C. postbox 542. Amsterdam. Hollande.

Forbundet af 1948, Postbox 1023. Copenhague. K.

Forbundet av 1948. Postboxes 1305. Oslo. Norvège.

Riksförbundet för sexuellt likaberättigande

Box 850. Stockholm. I. Suède.

Mattachine, Mission Street, 693, San Francisco, U.S.A.

One. 2256 Venice Bd. Los Angeles 6 (U.S.A.)

Janus Sty. Room 229.34 South Seventeenth St. Philadelphia 3 (U.S.A.)

C.C.L., 38, rue de La Fourche, Bruxelles

Renseignements à « Arcadie »

« Copyright « Arcadie 1967 »

— Le Directeur A. BAUDRY - Imp. Nouvelle - ILLIERS

Dépôt légal 1967. N° 413 — Imprimé en France

ARCADIE

REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

QUATORZIÈME ANNÉE

DÉCEMBRE 1967

SOMMAIRE

- Les homophiles dans la société, par ANDRÉ BAUDRY 541
- In memoriam : Raymond Leduc, Dr Gilbert Robin .. 547
- La nouvelle loi anglaise, par ANTONY GREY 549
- Le nouveau monde amoureux de Fourier,
par DANIEL GUERIN 554
- Histoire... ou légende?... d'un homme d'État homo-
sexuel, par JUAN GARCIA 561
- La manche, par ROBERT DOL 565
- A propos de la littérature enfantine,
par ROGER FOUCHER 573
- Poème de JACQUES FRESSON 540
- LIVRES :
- Un sur vingt, de Bryan MAGEE 577
- Récidive, de Tony DUVERT 580
- CINÉMA :
- Les Arnaud, de Léo JOANNON 582
- THÉÂTRE :
- L'Escalier, de Charles DYER 584

*Tant pis pour toi, tant pis pour moi;
Ah, que deviendront nos poèmes ?
Rien ne me dira que je t'aime
Avec des rimes d'autrefois.*

*Et je sens chavirer ma tête
Dans une forte odeur de toi;
Elle me met le cœur en fête,
Plus que le soleil sous les bois.*

*Ton gisant profond qui sommeille
Et que j'écoute respirer,
Aimé dormant transfiguré,
Dans le silence m'émerveille.*

*C'est le grand cadeau que sans bruit
Me fait le velours des étoiles,
Dont tout l'or brille, en reflets pâles,
Dans tes cheveux couleur de nuit.*

*Tandis que les poissons du songe
Les calmes poissons du sommeil
Viennent effacer les mensonges
Sur ton visage reposé;*

*Je répète le vœu de vivre
Avec cet ange auprès de moi;
Mais ce nouveau toi, né de toi,
Au matin pourra-t-il survivre ?*

JACQUES FRESSON.

LES HOMOPHILES DANS LA SOCIÉTÉ

par ANDRÉ BAUDRY.

Dans la société. Jamais hors de la société. A côté des autres, non au-dessus, non au-dessous. Pas de ghetto. Pas de discrimination. Pas de ségrégation. Pour nous les homosexuels, comme pour toutes les autres minorités de quelque nature qu'elles soient.

Ces principes, dès 1954, à la création d'*Arcadie*, ils furent donnés en cette revue, par ce mouvement homosexuel.

Nous ne reviendrons pas dessus, bien au contraire. Bientôt quinze ans d'expérience ne peut que nous inciter à les recommander encore plus.

Les homosexuels dans la société, non à côté de la société, non contre la société.

Est-ce toujours facile ? Certes non.

Y-a-t-il alors une autre solution ? Certainement pas.

Nous sommes de la société, nous devons vivre en son sein, le mieux possible.

La société nous méprise, nous ignore, nous rejette, nous condamne, nous blâme, nous humilie, nous ferme certaines portes, nous a à l'œil, nous revêt de tous les péchés et de toutes les turpitudes : peu importe. Quand même de cette société, même contre son gré, contre sa fantaisie, contre ses humeurs, contre ses jugements tout faits, contre son hypocrisie, contre ses lois et coutumes, contre son ordre moral, ses églises, ses pouvoirs, ses juges, ses chefs.

Ah oui, homosexuels dans la cité, comme les autres, au même titre, avec les mêmes devoirs et les mêmes droits — nous l'avons souvent dit — pour notre plein épanouissement, pour exiger de la société qu'elle nous aide comme n'importe qui pour réaliser notre équilibre, goûter la paix et le bonheur, même si elle ne le veut pas, même si elle nous refuse ces droits impératifs.

Contre elle, alors, s'il le faut, pour exiger d'elle respect, travail, liberté, amour, avenir.

D'abord, nous le savons, certains homophiles mal adaptés, qui ont eu à souffrir particulièrement de leur état et de ses conséquences, souhaitent parfois, dans leur désespoir et leur tristesse, une île déserte, tranquille, où les homophiles seraient rassemblés et vivraient heureux, entre eux.

Je me souviendrai toujours de 1960, du vote au Parlement français de l'amendement Mirguet (U.N.R.) faisant de l'homosexualité un fléau social, que des centaines d'homophiles pris de panique, étaient déjà prêts à faire leurs valises, à tout abandonner sur la terre de France, et prêts à s'embarquer là où *Arcadie* aurait, par je ne sais quel miracle, loué ou acheté une île pour y organiser un Etat.

Ne rions pas. Les homosexuels, comme tant d'autres, au cours des âges, ont connu les persécutions, les proscriptions, les cachots, les prisons, le déshonneur, la faim, les tribunaux, la mort.

Le cortège de ces millions d'homosexuels qui à travers les espaces et le temps ont parcouru le chemin de leur existence comme un long calvaire à cause de lois et de règlements, inquisition, vindicte publique, doit être toujours devant nos yeux.

Nous avons pour ancêtres, comme d'autres, des millions de martyrs. Il n'est pas question de nous en glorifier, il est simplement question de s'en souvenir, et de comprendre les réactions de certains des nôtres lors d'événements graves, soudains, sous des régimes politiques où la liberté individuelle compte pour bien peu de chose, surtout lorsque dame Morale trône, souveraine et hypocrite.

Et après tout, notre historien Marc Daniel l'a souvent dit dans ces pages, n'est pas si éloigné le temps où l'on brûlait encore les homosexuels sur les places publiques. Et enfin, dans des pays très civilisés, proches de nous, en Allemagne, en Autriche, en Finlande, pour ne citer qu'eux, souvenons-nous que les homosexuels sont toujours considérés comme perpétuellement contre la loi, en délit quasi perpétuel.

Le Français qui jouit d'une certaine liberté, même s'il prétend qu'elle est de plus en plus rognée, peut difficilement imaginer les situations voisines, et les vies secrètes, douloureuses, inquiètes que mènent des millions d'homophiles.

Outre donc que cette île, ce pays imaginaire, est impossible, et que les problèmes des homophiles ne seraient pas pour autant résolus, loin de là : une expérience très ancienne réalisée par le signataire de ces pages, dans des circonstances prévues, a montré à tous ceux qui l'ont vécue, combien un ermitage arcadien est impossible, à moins de vouloir déjà l'enfer sur cette terre...

Mais serait-ce même possible, facile, que nous ne devrions pas accepter cette formule. Même avec des avantages matériels fabuleux.

Nous sommes hommes à côté des autres hommes, femmes à côté des autres femmes.

Nous vivons dans notre société, et notre particularisme sentimental, affectif, sensoriel, sensuel, voluptueux, n'est pas un handicap pour bien vivre dans cette société, nous y adapter, et nous y faire adopter.

Pratiquement d'ailleurs, examinons un peu de près la situation. La société c'est déjà et beaucoup le monde du travail sous toutes ses formes.

Or, nous le savons, les homophiles sont partout.

Riez de ces humoristes ou de ces journalistes ou de ces chansonniers qui ne voient les homosexuels que parmi les coiffeurs ou les tailleurs. On ne pourra pas refuser au directeur d'*Arcadie* d'être mieux renseigné et d'affirmer qu'on trouve les homosexuels parmi toutes les classes sociales.

Ce n'est rien inventer ou révéler que de dire qu'il y a des ministres ou des prélats qui sont homosexuels, des députés ou des sénateurs, des présidents directeurs-généraux, des professeurs d'Université ou des procureurs généraux, des généraux ou des amiraux, des préfets ou des académiciens, comme il y a parmi eux des chaudronniers, des fraiseurs, des plombiers, des dockers, des camionneurs, des parachutistes, des pilotes, des commerçants, des employés de bureau.

Et dans toutes ces professions, à sa place, chaque homophile sait être ce qu'il doit être, parce qu'il est d'abord un homme, et que comme tel, il a conscience de ses responsabilités, de sa valeur, de ses devoirs.

D'ailleurs, il est tellement bien de cette société, qu'on ne sait pas qu'il est homophile, dans la majorité des cas. Et il pourra rester en poste dix ans au même endroit, travailler le même laps de temps dans le même bureau ou la même usine, sans qu'aucun de ceux qui l'entourent soupçonnent sa nature intime.

C'est ainsi aussi qu'il pourra habiter de nombreuses années au même domicile sans que l'on puisse dire avec certitude quelles sont ses mœurs.

Il vit dans la société, il se plie à ses usages et coutumes, et il part au service militaire quand c'est l'heure, de même qu'il paie ses impôts.

Il est très souvent même isolé du monde homosexuel. A la différence de nombre de minorités très organisées, ou chacun de ses membres se retrouve avec ses semblables, nombre d'homophiles fuient de telles organisations, il vit seul, et ne veut pas s'engager, s'intégrer. Disons, pour être vrai, que très souvent bien sûr c'est la crainte de cette société qui l'en empêche. Il a peur de la police, des pouvoirs publics, il a peur d'être fiché, catalogué, inscrit sur un registre.

Combien de fois faudra-t-il dire à un homosexuel qu'il n'a rien à redouter de la police dès l'instant où il mène une vie correcte en accord avec les lois. Mais que ce soit ici en France ou dans d'autres pays, la majorité des homosexuels refuse de se grouper, de s'affilier aux associations homophiles nationales ou internationales. L'homosexuel défend son anonymat avec vigueur. Et pourtant, trahi par lui même et certains de ses besoins, il se mettra parfois dans des situations où il perdra son anonymat, et où la société dans laquelle il espérait mieux se confondre, se verra contrainte, au nom des règlements, à le juger, à le condamner.

L'homophile vit bien dans la société. Rien ne le distingue. Il fut un temps, combien triste et révolu, espérons-nous, où beaucoup d'homophiles cherchaient à se singulariser. On connaît ces accoutrements excentriques, ces démarches ondulées, ces voix de caquet, ces visages maquillés, ce carnaval autrement dit à longueur d'année. Réjouissons-nous de constater que les nouvelles générations d'homosexuels, dans leur ensemble, adoptent un comportement plus viril, plus digne, plus sain, plus humain.

Certains nostalgiques du passé peuvent le regretter, mais nous sommes bien obligés de leur dire que si l'on ricane encore un peu trop des homosexuels, si on les jetterait encore bien tous au ban de la société, c'est à cause de leur conduite d'hier, absolument indéfendable et totalement ridicule. L'homosexuel dans la société est un homme, il n'est pas une poupée, un clown, un être sans sexe, une imitation de la femme; ou lesbienne, une imitation de l'homme.

L'homophilie est donc dans la société.

Et les associations homophiles se donnent toutes pour mission de l'intégrer toujours davantage dans cette société, qu'il s'y sente à l'aise, qu'il s'y épanouisse et connaisse ainsi la joie de vivre en atteignant sa pleine stature d'homme.

C'est dire, alors, que ces associations, *Arcadie* en tête, veulent que la société accepte l'homophile.

Et, bien sûr, il y a encore un long chemin à parcourir. Nous l'avons souvent écrit, et je le rappelais encore en tête de cet éditorial.

Nous voudrions déjà voir tous ceux qui ont une responsabilité dans la société ne porter un jugement sur l'homophilie qu'en connaissance de cause. Comme il m'est agréable de penser, par exemple, à certains très hauts fonctionnaires qui appelés directement ou indirectement, souvent ou rarement, à connaître du problème homophile, ont eu la courageuse et magnifique attitude de me demander des éclaircissements, des précisions sur ce problème qu'ils allaient avoir à appréhender.

Mais pour ceux-ci, combien d'autres, dans des sphères diverses, se permettent, dans l'exercice de leur fonction, ou dans un salon, dans une conversation, de porter des jugements faux sur ce grave problème.

Que de médecins, particulièrement, auraient besoin d'un cours sur l'homophilie avant de se permettre de donner les criminels conseils qu'ils osent souvent donner à leurs clients !

Que de prêtres avant d'entrer dans un confessionnal ou de se faire directeur de conscience devraient aussi savoir autrement que par les seuls manuels de théologie morale du séminaire ce qu'est l'homophilie !

Que de magistrats appelés à juger et à condamner des hommes qui se sont laissés aller à des actes illégaux, mais dans quelles conditions particulières, avec quel passé, quels complexes, quelle vie intérieure bousculée, compliquée, tragique, devraient aussi chercher à connaître davantage le cœur et ses mystères !

Que de parents, que d'éducateurs, que de chefs d'entreprise, qui avec un enfant, un élève, un employé, approchent l'homophilie, restent stupéfaits, puis condamnent, sans appel, sans questionner même souvent, sans chercher à connaître, et ferment les portes de l'abri familial, de l'école, du bureau ou de l'usine !

Que d'homophiles ainsi, parfois très jeunes, dès la puberté, qui auraient pu être d'excellents citoyens, ont-ils été rejetés

hors de la société par des attitudes et des jugements de supérieurs incapables de les comprendre, de les aider !

Ah société sans entrailles, sans âme et sans cœur, sans intelligence et sans discernement, il t'est trop facile de condamner et d'exclure l'homophile !

Puisse l'appel que je lance être entendu.

Il est pour la Société autant que pour les homophiles.

Puisque condamnés à vivre ensemble.

Ah vous tous, à quelque degré que vous soyez placés, que ce soit au nom de l'autorité, de la loi, de la justice, du travail, de la science, de l'affection, du cœur... à chaque fois que vous aurez devant vous un homme ou une femme marqués du sceau indélébile de l'homophilie, arrêtez-vous un instant, et avant de proférer une sentence, un jugement, une parole, recueillez-vous, et demandez-vous, au plus profond de votre conscience d'homme, si ce que vous allez décider, si ce que vous allez conseiller, si ce que vous allez dire, ne va pas être pour cet être homophile devant vous, l'occasion pour lui de dévier, de s'enliser, de se détruire, de s'exclure de tout, si vous n'allez pas en faire un mort-vivant, si vous n'allez pas commettre un meurtre moral. Car, oui, il s'agit bien de cela, et il fut commis si souvent au cours des jours et des jours de l'histoire ancienne ou contemporaine, que nous avons bien le droit maintenant, nous, de nous lever et de vous crier : Halte-là !

Cela suffit. Nous voulons être dans la société à part entière puisque nous le sommes déjà par notre travail, notre tenue, notre dignité.

Un tribunal des crimes de guerre ! Ah oui. Et un tribunal des crimes de nature, des crimes de liberté d'aimer qui on veut comme on veut dès l'instant où il y a respect de l'autre, consentement...

Un plus vaste combat, écrivais-je récemment !

Espérons que tous les hommes de bonne volonté seront avec les homophiles pour vouloir toujours plus de justice et d'amour dans nos sociétés déshumanisées. Car seuls Amour et justice importent !

ANDRÉ BAUDRY.

IN MEMORIAM

RAYMOND LEDUC

Immédiatement, dès sa création, il vint vers Arcadie, et nous soutint.

Immédiatement je lui confiai la rubrique des critiques de livres.

Pendant plus de dix ans, régulièrement, chaque mois, il disait aux Arcadiens ce qu'il fallait penser des nouveaux livres qui abordaient l'homophilie.

Critiques simples, justes, franches, autopsie des ouvrages, le pour et le contre, favorables ou défavorables : le lecteur savait ce que le livre valait, et se décidait en parfaite connaissance.

Une longue maladie devait lui interdire de poursuivre cette fidèle collaboration.

Il fit une dernière apparition, fin octobre, au Club des Pays latins, lors d'un exposé de Jacques Valli.

Et début novembre, brutalement, il nous quittait.

Mais il demeure en Arcadie.

Il m'est surtout agréable de penser à son courage. En 1954, plus que maintenant, notre durée étant une preuve de notre sérieux, il fallait de l'audace pour être d'Arcadie, plus encore pour devenir collaborateur, surtout lorsqu'on est un haut fonctionnaire de l'Etat. Il osa. Raymond Leduc crut de son devoir de faire quelque chose pour l'homophilie qui était sa vie.

Malade, n'écrivant plus pour nous, mais pour moi, certes, toujours collaborateur et bienfaiteur d'Arcadie, il voulut comme un simple lecteur régler son abonnement annuel et même par des abonnements d'honneur !

Raymond Leduc, et depuis quatorze ans cette liste funèbre s'allonge, fut un vrai Arcadien, puisqu'il sut vivre sa vie personnelle dans une dignité discrète, puisqu'il sut être parfait commis de l'Etat.

Arcadie lui est reconnaissante de cet exemple.

A. B.

LE DOCTEUR GILBERT ROBIN

*Très simplement il était venu vers nous.
Aussi discrètement, il nous a quittés.
Il avait honoré cette revue de sa plume.
Il y a quelques mois nous publiions ses ultimes réflexions
sur le problème homophile.*

*Et ceux qui aiment l'Histoire n'oublieront pas ses études
sur Henri III ou sur Louis II de Bavière.*

*Tous trouveront l'essentiel de son âme et de son cœur
dans ses confidences livrées dans son essai sur le psychiatre.*

*Le Docteur Robin faisait plus. Que de patients lui ai-je
envoyés ! Et je sais que tous furent réconfortés, éclairés,
soutenus, équilibrés par sa force tranquille, par sa science
psychologique, par sa bonté et sa grandeur d'âme.*

Arcadie se souviendra de lui.

*Si rares sont les grands noms de la médecine à être venus
vers nous pour nous aider dans notre mission, que nous ne
pouvons que regretter la disparition soudaine de Gilbert Ro-
bin, qui nous donna son nom, ses titres, ses talents, son
cœur.*

A. B.

JEAN BOULLET

ANTINOUS

Album de Dessins

— 33 F —

— 548 —

LA NOUVELLE LOI ANGLAISE

par ANTONY GREY.

M. Antony Grey, secrétaire de la Homosexual Law Reform Society et l'un des principaux artisans de la récente réforme législative anglaise, a bien voulu donner à Arcadie l'autorisation de reproduire le texte suivant, dont il est l'auteur. Qu'il en soit ici vivement remercié, et que ce soit l'occasion pour Arcadie de saluer avec toute la sympathie voulue son action si dévouée et efficace en faveur de nos frères d'Outre-Manche.

Le 27 juillet dernier, la nouvelle loi sur les délits sexuels a été promulguée. Cet événement marquait l'aboutissement d'une lutte de dix ans menée pour l'adoption des recommandations du Rapport Wolfenden, dont la principale était que « les actes homosexuels accomplis en privé entre personnes adultes consentantes cessent d'être considérés comme des délits ».

Bien que le vote de cette nouvelle loi ne signifie nullement la fin du combat pour la liberté et la justice en faveur des homosexuels, et bien qu'en expliquant ses dispositions, et ses défauts, aux lecteurs d'*Arcadie*, je puisse donner l'impression de critiquer ce qui vient tout juste d'être obtenu, il ne faut pas que cela fasse sous-estimer la somme de travail difficile et courageux accompli par Lord Arran, par M. Leo Abse et par beaucoup d'autres champions de la réforme pour assurer le triomphe de la loi à travers les embûches de la procédure parlementaire britannique.

Ce qui caractérise la nouvelle loi, c'est qu'elle est essentiellement négative. Elle ne crée pas une législation neuve en faveur des homosexuels : elle se borne à en abroger une ancienne qui les condamnait. Historiquement, la loi anglaise sur cette question se composait, jusqu'à ces derniers temps, de deux textes : l'un, fort ancien puisqu'il avait plus de 400 ans d'âge, interdisant la « bougrerie » (coït anal) et la

— 549 —

punissant d'emprisonnement à vie — qu'il s'agisse de deux hommes, d'un homme et d'une femme ou d'un homme et d'un animal —; l'autre remontant à l'époque de la reine Victoria, voté hâtivement et sans réflexion en 1885, punissant de deux ans d'emprisonnement tout acte homosexuel entre hommes (« gross indecency »), quel que fût l'âge des partenaires et le lieu où la chose avait lieu, public ou privé. C'est cette dernière loi qu'on avait qualifiée de « statut légal du chantage » et qui avait entraîné de nombreuses poursuites contre des homosexuels auxquels des aveux concernant leur vie privée avaient été extorqués.

Aux yeux des membres du Comité Wolfenden, une fois protégée la vertu des mineurs et la décence des lieux publics, les activités sexuelles des adultes en privé devaient constituer « le domaine de la morale privée, qui est indépendant de celui de la loi ». En conséquence, ils recommandaient, en 1957, que les deux lois existantes fussent abrogées dans la mesure où elles concernaient le comportement privé des adultes.

C'est cette recommandation qui servit de point de départ à la bataille parlementaire qui vient de se terminer. Elle fut chaudement soutenue par certains membres du Parlement, mais violemment combattue par d'autres, et la véhémence de ces derniers s'accrut à mesure que leur nombre diminuait dans les Parlements successifs. Finalement la réforme a été votée dans les deux Chambres à une assez large majorité — 99 voix contre 14 aux Communes et 111 contre 48 aux Lords.

Que dit donc cette nouvelle loi ?

D'abord — et c'est le plus important —, elle établit que, nonobstant toute autre loi antérieure, les actes homosexuels commis en privé ne constitueront plus des délits si les partenaires sont consentants et âgés de plus de 21 ans. (Cela signifie que les anciennes lois ne sont pas abolies, mais seulement modifiées sur ce point particulier).

La loi définit ensuite le terme « en privé » : les actes homosexuels ne seront pas considérés comme commis « en privé » s'ils se passent entre plus de deux personnes, ou s'ils ont lieu dans des w.-c. où le public a accès. A mon avis, la première de ces précisions est extrêmement regrettable; elle a été insérée dans le texte de la loi à la demande de certains adversaires de la réforme, lors du seul vote où ils se sont trouvés en majorité pendant les débats. Son but avoué est d'empêcher les « partouzes » homosexuelles (et, sans doute aussi, de rendre la vie difficile aux « voyeurs » !).

Mais en fait elle donnera de nouvelles chances aux maîtres-chanteurs, et risquera de provoquer une surveillance policière étouffante sur les homosexuels vivant ensemble à plus de deux et sur toute réunion exclusivement masculine. J'ai personnellement essayé de toutes mes forces de persuader les promoteurs de la loi de supprimer cette clause discriminatoire — puisque rien de semblable n'existe pour les hétérosexuels —, mais ils ont hésité à provoquer de nouvelles attaques de la part des opposants. L'avenir nous dira quelles seront les conséquences de cette malheureuse clause.

Il est spécifié que la nouvelle loi ne s'appliquera pas aux membres des Forces Armées, ni aux marins de la marine marchande tant qu'ils seront sur les bateaux. Cette dernière précision a été apportée à la suite d'une violente campagne de l'Union des Marins de la Marine Marchande, qui sans doute a craint que la navigation ne souffre si tous les membres des équipages étaient occupés à faire l'amour entre eux sur les bateaux ! En ce qui concerne les militaires, le texte de la loi signifie qu'ils pourront continuer à être poursuivis devant les tribunaux militaires pour « bougrerie » ou « gross indecency », alors que ces mêmes actes leur seraient permis s'ils étaient civils. La position légale d'un civil qui commettrait un acte homosexuel avec un militaire n'est pas précisée.

Il y a, dans la première Section de la loi, une clause assez mystérieuse que voici : « Un homme sera considéré comme accomplissant un acte homosexuel s'il se livre à la « bougrerie » ou à une « gross indecency » avec un autre homme, et seulement alors ». Cette définition plutôt sybilline a été insérée à la demande des conseillers juridiques du gouvernement, qui sans doute ont craint que, faute de cette précision, un homme qui aurait infligé des blessures à un autre homme et également accompli avec lui un acte sexuel ne puisse se défendre devant les tribunaux en prétendant que les violences faisaient partie de l'acte sexuel permis par la loi. Le seul fait d'avoir songé à une telle possibilité jette une intéressante lumière sur les fantasmagories psychologiques dont les experts sont coutumiers !

Les articles suivants de la loi concernent les peines. Dans l'ensemble, ils suivent les recommandations du Comité Wolfenden : c'est-à-dire qu'ils égalisent les peines pour « bougrerie » et « gross indecency » commises avec un garçon de plus de 16 ans, et qu'ils prévoient que si un adulte commet un acte homosexuel avec un garçon âgé de 16 à 21 ans il sera passible d'un emprisonnement de 5 ans

au plus (les peines sont plus lourdes pour la « bougrerie » commise sur la personne d'un enfant de moins de 16 ans). Le résultat de tout cela est que les peines pour « gross indecency » commise avec un garçon de moins de 21 ans sont augmentées par-rapport à l'ancienne législation (5 ans de prison au lieu de 2), tandis que les peines pour « bougrerie » dans le même cas sont considérablement réduites. Notons en passant que ces peines ne s'appliquent pas seulement à l'accomplissement des actes, mais également à leur tentative et à la complicité dans leur accomplissement. Enfin, les peines pour les actes homosexuels commis entre adultes autrement qu'en privé, ou entre garçons de 16 à 21 ans, sont de 2 ans de prison au maximum.

Beaucoup des partisans de la réforme sont tourmentés par la sévérité de ces peines; le moins qu'on puisse dire en effet est que la nouvelle loi ne constitue nullement la « charte du vice déchaîné » que ses adversaires redoutaient. Particulièrement préoccupant est le fait que les jeunes gens de moins de 21 ans continueront à être condamnés pour tout acte homosexuel, même commis entre garçons du même âge; il est vrai que la police aura des pouvoirs notablement restreints dans tous les cas où seront impliqués des mineurs, et que ces restrictions s'appliqueront aussi bien au partenaire plus âgé qu'au plus jeune. En effet, dans tous les cas de cette nature, la loi prévoit que le Director of Public Prosecutions (l'équivalent du Procureur de la République en France) devra d'abord donner son accord avant que l'accusé puisse être traduit devant les tribunaux. On espère par ce moyen atténuer la sévérité de la loi, à la fois pour les jeunes gens et pour les adultes qui risqueraient d'être soumis à un chantage pour des actes commis avec des mineurs.

D'autres articles de la loi concernent les délits consistant à vivre aux dépens d'un prostitué mâle ou à tenir une maison de prostitution masculine : ces délits sont assimilés aux délits correspondants de nature hétérosexuelle. Une clause particulièrement sévère (emprisonnement de deux ans) vise le fait de procurer à deux hommes le moyen de commettre un acte homosexuel.

La loi se termine par divers articles : limitation à 12 mois de la période pendant laquelle un délit homosexuel peut faire l'objet de poursuites légales; et pour finir, une clause précisant que la nouvelle loi ne s'appliquera ni à l'Ecosse ni à l'Irlande du Nord. (Cette dernière mesure a été rendue

nécessaire par une bruyante opposition menée contre la réforme par les Eglises calvinistes d'Ecosse; de toute façon la loi écossaise est beaucoup plus stricte que la loi anglaise en ce qui concerne les interrogatoires de suspects par la police, de sorte qu'en fait les homosexuels qui se conduisent discrètement ne sont presque jamais poursuivis en Ecosse devant les tribunaux. Cette question a donné lieu, lors de la discussion au Parlement, à des débats assez humoristiques; un député a suggéré que, dans les trains de nuit entre l'Angleterre et l'Ecosse, un employé soit chargé de passer dans les couloirs de wagons-lits à l'approche de la frontière, en criant « Tout le monde dehors ! ».)

Telle est donc la nouvelle loi anglaise. Non certes aussi satisfaisante que certains d'entre nous l'auraient souhaitée, mais constituant néanmoins un considérable pas en avant, et une date importante dans l'histoire de l'émancipation des homosexuels. Car maintenant, pour la première fois dans l'histoire de l'Angleterre, deux homosexuels peuvent faire, dans leur propre maison, ce qu'ils désirent : et l'effet psychologique d'une telle possibilité ne doit pas être sous-estimé. Une des plus grandes difficultés qu'éprouvaient jusqu'à présent les homosexuels anglais en visite à l'étranger était d'expliquer à leurs amis des autres pays le poids de l'inquiétude — sinon même de la peur — que l'existence même de l'ancienne loi inhumaine faisait peser constamment au plus profond de leur âme. Aujourd'hui, plus d'un million d'Anglais peuvent du moins commencer à respirer plus librement.

ANTONY GREY.

JEAN LORBAIS

LE GRATTE-CIEL

« un livre sincère »

N.R.F. — 275 p. — 15 F

LE NOUVEAU MONDE AMOUREUX DE FOURIER

par DANIEL GUERIN.

J'ai déjà rapporté, dans *Arcadie* (1), que Proudhon, sans d'ailleurs avancer de preuves, soupçonnait Charles Fourier, le grand utopiste du début du XIX^e siècle, d'avoir, entre autres, « sanctifié » l'amour « unisexuel ». Mais je manquais alors de matériaux pour établir le bien-fondé de cette suspicion. Un éditeur avisé vient de combler la lacune en publiant un important inédit de Fourier : *Le Nouveau monde amoureux* (2). Les phalanstériens (3), ses disciples, s'étaient gardés de livrer à l'impression un livre aussi osé et en avance sur son temps. On y trouve la confirmation que l'érotisme est une des clés de l'anticipation fouriériste. L'amour est au centre de la société future décrite sous le nom d'Harmonie. Mais dans les autres traités il fallait le lire entre les lignes ou se contenter d'allusions éparses. Avec cet inédit, tout devient clair.

Plus encore qu'un réformateur social, Fourier est un sexologue avant la lettre. Il enquête à la manière de Kinsey. Il reproche aux moralistes de n'avoir pas procédé à l'analyse systématique et au classement de chaque « vice ». Et il ajoute : « Ce tableau ferait sentir la nécessité de faire en amour comme en toutes passions la *part du feu* ». C'est après avoir interrogé « les femmes qui ont eu beaucoup d'amants et les hommes qui ont eu beaucoup de maîtres-

(1) « Proudhon et l'amour unisexuel », *Arcadie*, février 1965, p. 61.

(2) Editions Anthropos, 15, rue Racine, Paris-6^e. Ces Editions rééditent, en même temps, les *Œuvres complètes de Charles Fourier*, auxquelles nous empruntons également certaines de nos citations. On pourra consulter aussi un choix de textes de Fourier qui vient d'être publié en livre de poche chez Pauvert sous le titre : *L'attraction passionnée* et, toujours chez Pauvert, une belle réédition de la *Théorie des quatre mouvements*.

(3) Du mot « phalanstère » qui est le nom donné par Fourier à l'habitation de la commune sociétaire, minutieusement décrite dans ses œuvres.

ses » qu'il a appris « par leurs récits que les manies sont variées à l'infini. » Quelques années avant Stendhal (4), il ose analyser le *fiasco* qu'il nomme « échec matériel » et il attribue cette défaillance masculine à un phénomène de « profanation sentimentale ». Pour s'excuser d'aborder des sujets aussi scabreux, il observe : « Ce livre est comparable à ceux qu'on réserve aux médecins et aux confesseurs et qui doivent traiter de matières interdites à d'autres ouvrages ».

L'étude des passions que Fourier entreprend est « vraiment la région des ténèbres ». « Nous sommes en étude passionnelle des commençants ». Il s'indigne de « la profonde ignorance des savants sur tout le passionnel ». Les philosophes veulent diriger les passions « sans avoir la moindre connaissance du mécanisme que leur assigne la nature ». Depuis trois mille ans, on n'a proféré à leur sujet que des « sornettes éloquentes ».

Fourier a une certaine intuition de la société primitive. Les passions, selon lui, y « étaient plus violentes qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les hommes n'avaient rien de cette simplicité pastorale qui n'exista jamais que dans les écrits des poètes. Ils étaient fiers, sensuels, esclaves de leurs fantaisies, exempts de préjugés ». Ils « ne songèrent nullement à déclarer crime la liberté amoureuse ». Ils s'adonnaient « aux orgies, aux incestes et aux coutumes les plus lubriques ». Garçons et filles pratiquaient « une galanterie de genre collectif ». « On a retrouvé quelques vestiges de liberté amoureuse, simple et brute, à Tahiti ». Il fallut « bien du temps pour faire naître les circonstances qui obligèrent à restreindre la liberté amoureuse » et apparaître des « règlements coercitifs de l'amour ». Comme le confirmera, de notre temps, Wilhelm Reich, l'origine de ces interdictions remonte à « l'établissement du patriarcat, ou despotisme masculin », « un ordre dans lequel chaque père devient un satrape, qui exerce sur sa famille la tyrannie la plus révoltante ».

En dépit de l'avènement de l'état de choses actuel que Fourier dénomme, péjorativement, « Civilisation », la nature, bien que réprimée de toutes les façons, conserve, dans une certaine mesure, ses droits. La polygamie, « quoique gênée et secrète, est déjà si générale parmi toute la jeunesse ». « Chez nous, où le sérail et la polygamie sont défendus, que fait la jeunesse masculine ? Elle sait se créer

(4) *Le Nouveau monde amoureux* a dû être écrit entre 1816 et 1818, alors que Stendhal publia *De l'Amour* en 1822.

des sérails secrets, voltiger de belle en belle ». Chaque homme aimerait avoir un millier de femmes et chaque femme « voudrait pareil assortiment d'hommes ». Les parties carrées préfigurent les croisements collectifs, les « quadrilles » de la future société d'Harmonie. C'est ainsi que Fourier donne en exemple une association de Moscovites, qui s'intitulait « club physique » et dont les membres, après s'être dévêtus dans un cabinet, entraient dans une salle obscure « où chacun palpait, fourrageait, opérait au hasard sans savoir à qui il avait à faire ». Cette invention d'une séance obscure était aux yeux de Fourier une « très belle idée », car elle conciliait « le penchant naturel à l'orgie avec l'obstacle qu'opposent les défiances et jalousies civilisées ».

*
**

Fourier proclame la priorité de l'amour physique, qu'il appelle *matériel*. L'amour sentimental déchaîne ses sarcasmes : « Ce pur amour appelé sentiment n'est guère que vision ou jonglerie chez ceux dont le matériel n'est pas satisfait ». Ce n'est que lorsque « une femme est bien pourvue de tout le nécessaire amoureux », qu'elle est « bien assortie » en athlètes, en hercules, voire en soldats et en marins, lorsqu'elle s'adonne aux orgies et aux bacchantes, qu'elle pourra trouver dans son âme une ample réserve pour les illusions sentimentales, les liaisons très raffinées et contre-balancer les jouissances matérielles ». Ce ne sont pas les plaisirs qui sont malfaisants « mais seulement la rareté de plaisirs d'où naît l'excès », car, observe-t-il, non sans profondeur, la « privation du matériel élève à l'excès la lubricité ». Et Fourier de partir en guerre contre les moralistes ridicules qui ne parlent que de « réprimer, comprimer, supprimer », et qui voudraient « éteindre les passions sensuelles », « faire régner la constance et la fidélité, si incompatibles avec le vœu de la nature ». « Un cri universel s'élève contre les ennuis attachés à ce genre de vie ».

Toutefois, du fait même que l'Harmonie sera un régime de pleine liberté, la continence n'y sera pas proscrite. Qui préférera s'en tenir à l'amour fidèle sera classé dans la classe *ad hoc*. Qui voudra même faire vœu de chasteté totale entrera dans le corps des jeunes vierges ou *vestales*, qui aura sa contre-partie masculine dans les *vestels*. Qui décidera, par contre, de renoncer à l'abstinence mais pour des types d'amour physique ou règnera plus ou moins la

fidélité, pourra se faire muter dans le corps des *damoiselles* (ou *damoiseaux*), dans celui des *troubadours* (ou *troubadours*). Enfin toute une série de corps accueilleront les personnes de moindre vertu : les *odalisques* (ou *odalisques*), les *faquinesses* (ou *faquises*), les *bacchantes* (ou *bacchants*). Les bacchantes seront des « nouvelles sœurs de charité », « saintes » et non vénales, qui voleront au secours des victimes de l'amour malheureux.

Les préférences de Fourier vont visiblement aux amours collectives. Il peste contre l'égoïsme fondamental de l'amour « selon la méthode actuelle ». Le couple amoureux d'aujourd'hui « est un individu qui veut limiter le bonheur à lui seul ». Il le compare « à un homme qui meublerait sa cave des meilleurs vins du monde et qui les boirait constamment seul, sans jamais convier ami, parent, ni voisin ». La Civilisation (entendez : la vicieuse société actuelle) fait de l'amour « un germe d'égoïsme universel », « de chaque famille un ennemi secret de toutes les autres familles ». « L'isolement des ménages » est un facteur de perversité. Or le but des passions doit être de former des « associations immenses ». « L'amour doit multiplier à l'infini les liens sociaux ». Il doit créer la concorde générale. Il doit rapprocher les conditions. C'est sa répression qui, en Harmonie, serait anti-sociale. Les plaisirs y deviendront « affaire d'Etat et but spécial de politique sociale ». Ils y seront l'occupation principale. Pour que la machine sociale tourne rond, « il est nécessaire qu'on se livre ardemment au plaisir ».

Fourier va plus loin encore, au risque de scandaliser les âmes pieuses : les cultes religieux devront « associer l'amour de Dieu à celui des plaisirs ». Mais il n'a pas le goût du sacrilège. Son propos n'est nullement de choquer. Notre utopiste est aux antipodes des libertins matérialistes, athées et cyniques du XVIII^e siècle. Il est profondément théiste, voire panthéiste. Il met Dieu partout dans la création. Mais son Dieu n'est pas celui de l'abstinence, du refoulement. La notion de péché est étrangère à ce fils du paganisme antique. A ses yeux le sacré et l'érotique sont indissolublement liés.

On le voit bien quand Fourier traite de ce qu'il appelle l'« angélicat ». Il a fait une observation que confirme, de nos jours, la popularité des vedettes de l'écran : « Il n'est pas de penchant plus général en chaque pays que celui du public pour les beaux couples ». Aussi préconise-t-il une « coutume qui déterminerait dans chaque pays une foule de beaux couples à favoriser passagèrement une masse

d'amants et d'amantes ». « Les deux amoureux, avant de s'unir entre eux, s'uniront corporellement à tous ceux qui en ont manifesté un ardent désir ». Mais cet acte de « philanthropie amoureuse », ce « service de haute amitié » ne sera pas que charnel. Il en naîtra « des liens d'affection et d'enthousiasme général » fondés sur la « vénération religieuse ». « Les faveurs du couple angélique seront pour tous ses amants un baume de sainteté, un gage de concorde amoureuse et d'absorption des jalousies humaines dans l'esprit de Dieu ». « S'il se trouve dans la contrée quelque individu disgrâcié de la nature », il ne sera pas rebuté, mais admis, saintement, à la couche de chacun des deux anges.

D'une façon plus générale, la pratique de l'amour collectif sera encouragée. La polygamie qui, dans les sociétés barbares et civilisées, était « un immonde passionnel », deviendra en Harmonie une source de « liens magnanimes ». « Il ne restera aucun motif de maintenir en mariage le lien perpétuel obligé ». Toutefois « ce lien sera toujours facultatif pour les couples qui le voudront ». Les couples se croiseront en « parties carrées », en « quadrilles » ou « orchestres passionnels ». Ou encore un homme s'unira avec deux femmes, une femme avec deux hommes : il en résultera « un redoublement d'amitié entre tous trois par l'effet de ce lien ».

Rassemblant un plus grand nombre de partenaires sera l'orgie, « essor noble des amours libres ». Aucune ressemblance avec les « sales orgies des civilisés », « rassemblement de pure sensualité ». Elle sera réglée (comme dans l'antiquité) par un ministre du culte. Elle renforcera les sympathies réciproques. Elle laissera à ses participants « des souvenirs durables fondés sur des liens honnêtes et réguliers ».

Fourier réhabilite la beauté corporelle que les harmoniens, dit-il, « apprécieront avec plus de discernement qu'on en a parmi nous ». « Si nous attachons tant de prix au beau idéal que nous représentent les ouvrages de l'art, si une statue, comme l'Apollon ou la Vénus, excite notre enthousiasme », que sera-ce le jour où l'on n'exposera pas seulement des sculptures dans les musées, mais de beaux corps humains dénudés qui auront « l'avantage de joindre une belle âme à un beau corps » ? Chacun, femme ou homme, exhibera ce qu'il a de plus remarquable. L'un ne dévoilera que le haut de sa personne. Tel n'exposera que la ceinture, s'il n'excelle que dans cette partie. Mais qui se

sait assez beau pour être vu en entier paraîtra tout à fait nu. A ce « musée », « l'on pourra négocier pour le lendemain des orgies où l'on obtiendra la pleine jouissance des beautés que l'on aura remarquées à l'exposition ».

Mais qui préfère l'amour exclusif ne sera nullement contraint de se faire voir en public. « Rien n'est forcé en Harmonie ». Toutefois, soupire Fourier, l'on regrettera « l'absence de telle personne que l'amour égoïste et la jalousie empêchent de figurer au musée ».

Notre utopiste, tout à l'heure, songeait aux disgrâciés de la nature. Maintenant il se préoccupe de procurer les charmes de l'amour « à ceux qui ont passé l'âge ». Pour eux, il propose « d'organiser un service amoureux ». En Civilisation, le vieil homme est « rebuté, raillé, partout où il s'entremet avec la jeunesse », à laquelle il est « odieux ». « En Harmonie, chaque vieillard deviendra du fait même de son expérience un compagnon précieux ». Et Fourier illustre son idée par une belle image. « Il [l'homme âgé] est ce que serait un vieux pilote dans une tempête où les jeunes marins sentiraient leur insuffisance et le conjureraient de les aider ». En échange de ce qu'il donne, le vieillard ne recevra pas seulement des jeunes « les plaisirs les plus variés » mais « une affection plus qu'amicale, un lien de paternité idéale ». Jeunes et vieux seront des obligés réciproques.

*

**

La théorie fouriériste se présente comme une « continuation et une application » de celle de Newton sur l'attraction universelle. L'illustre astronome ne s'était occupé que de l'attraction céleste. Il restait à traiter des autres branches d'attractions, à savoir de la « mécanique sociétaire », dont Fourier se proclame l'inventeur. Pour lui, « l'attraction est le révélateur divin ».

Le grand utopiste ne veut réprimer aucune attraction car, ancêtre de Freud, il sait trop les ravages psychologiques qu'exerce la compression des instincts et combien nous sommes malheureux quand nous luttons contre nous-mêmes. Plus grave encore que la souffrance individuelle est l'effet social des passions réprimées. A peine jugulées, les voilà qui réapparaissent sous une forme pernicieuse que Fourier appelle *récurrente* et c'est alors, alors seulement, qu'elles créent le désordre : « Toute passion engorgée produit sa contre-passion qui est aussi malfaisante que la passion naturelle aurait été bienfaisante ».

Ces passions, le réformateur veut les utiliser *toutes*. « Dieu fit bien tout ce qu'il fit. S'il avait cru nos passions nuisibles et non susceptibles d'équilibre général, il ne les aurait pas créées ». Loin de changer les passions, Fourier les emploiera en « contre-marche », c'est-à-dire en sens inverse de l'usage établi. Il sent que c'est là sa plus grande découverte : « Mon titre est d'avoir suivi la route opposée à celle de vos charlatans législatifs qui veulent changer la nature des hommes, changer les ressorts que Dieu a placés dans nos âmes pour les diriger. Je suis le premier, le seul qui ait cherché et trouvé l'art d'utiliser ces ressorts, sans y rien changer ».

Des passions, toutefois, Fourier ne se sert pas à l'état brut, anarchique; contrairement aux calomnies de ses détracteurs, il ne conseille pas de « leur lâcher la bride ». Mais il affirme qu'elles ont besoin de « contrepoids ». Il faut qu'elles soient « greffées ». C'est la condition indispensable pour qu'elles « conduisent au bien ». Fourier précise, encore une fois, sa pensée au moyen d'une image : « Les passions dans leur liberté sont des chevaux échappés, sans frein ni guide. Quand les chevaux sont bien bridés et attelés, dirigés par d'habiles cavaliers, on n'a plus aucun intérêt à les comprimer. Il en sera de même des passions étayées de garanties ou greffes contre les excès ». Et, d'un ton de prophète : « J'annonce un Dieu, mécanicien équilibré, ennemi des intempérances comme des privations, sachant établir la balance dans toutes les jouissances et les garantir d'excès par leur abondance même, prévenant tous abus des plaisirs par leur fréquente variété ».

Les passions ainsi équilibrées ne tendront plus, comme les neuf dixièmes de celles d'aujourd'hui, à détourner de la production. Ainsi se trouve réfutée, à l'avance, la malédiction que Proudhon lancera contre Eros, sous le prétexte de sauvegarder le travail : en Harmonie, plus les goûts de chacun seront satisfaits, mieux sera servie la communauté; les passions « tourneront en tous sens au perfectionnement industriel ».

Il nous reste à voir, dans la suite de cette étude, comment Fourier applique ses théories aux passions qu'il appelle « ambiguës », question qui intéresse directement les homosexuels.

(à suivre.)

DANIEL GUERIN.

HISTOIRE... OU LÉGENDE ?...

D'UN HOMME D'ÉTAT

HOMOSEXUEL

par JUAN GARCIA.

Je ne sais si cette histoire est réellement arrivée dans un pays fort connu, ou si elle est simplement une légende. En tout cas, elle commence, selon la formule consacrée, par : « ...Il était une fois un royaume », et en ce royaume vivait un jeune garçon qui rêvait de devenir militaire. En songe, il se voyait défiler devant le Roi et saluer martialement le drapeau. Il n'y avait pourtant aucun militaire parmi ses ancêtres. Tous avaient été des magistrats ou des juges. D'où lui venait donc cette vocation des armes ? Réaction, peut-être, contre la médiocrité des chats-fourrés, des tribunaux et des codes poussiéreux... qui le sait ?

Lorsque, à l'âge de quinze ans, il revêtit pour la première fois l'uniforme de cadet d'infanterie, il se regarda dans le miroir et se vit grand, fier, avec un regard intelligent et vif, bien que son visage fût peu séduisant, pour ne pas dire franchement laid. Mais que lui importait cette laideur, puisque grâce à son intelligence il réussit à devenir en quelques mois le premier de sa classe à l'Académie militaire ? Ses camarades l'accusèrent d'orgueil et d'ambition. Ils avaient raison, mais lui se rappelait le proverbe : « Les chiens aboient, la caravane passe ». Déjà les chiens aboyaient.

A l'Académie militaire, la sexualité du jeune homme, jusqu'alors endormie, s'éveilla avec vigueur. L'ardeur de son sang provoqua une éruption de boutons et son visage fut marqué de traces profondes, semblables à des cicatrices de variole, qui augmentèrent sa laideur au point de le rendre presque repoussant. En même temps son imagination, son âme subissaient un bouleversement du même ordre,

un bouillonnement de tous ses sens et de tout son être. A la vue des corps nus de ses compagnons, sous la douche, il se sentait embrasé d'un désir brûlant. Cela ne l'empêchait pas de poursuivre brillamment ses études, ni de devenir le major de sa promotion. De sorte qu'un jour son rêve d'enfant se réalisa : le Roi vint visiter l'Académie militaire, et le jeune homme lui fut présenté. Le Roi lui serra la main, le félicita, et lui donna l'accolade.

Il ne manquait plus que quelques mois pour qu'il sorte de l'Académie avec le titre de lieutenant, lorsque quelque chose de terrible se produisit. A la douche, il vit un de ses jeunes camarades qui le regardait avec insistance. A son tour, il se mit à contempler le corps du garçon, son torse de statue, ses hanches minces, ses longues jambes, son visage mi-enfantin mi-viril, son sourire mutin. Il s'enfuit de la douche, parce qu'il savait désormais avec certitude qu'il aimait les adolescents, et comme il était fils et petit-fils de juges, il n'ignorait pas que la loi et la société n'admettaient que l'amour des femmes. Son père et son grand-père avaient condamné beaucoup d'hommes pour cet amour que lui, maintenant, éprouvait. Et malgré tout cela, il se rendait compte que les corps des femmes étaient lourds, difformes et patauds en comparaison de la sveltesse de son ami, souple comme un jonc. Quelques jours plus tard, les deux jeunes gens se retrouvèrent ensemble à la douche, et s'approchèrent l'un de l'autre... C'est ainsi qu'ils oublièrent les lois, la société, les menaces, pour le plaisir de contempler leurs corps — sculpture, peinture, lumière...

A partir de ce moment, notre héros oublia tout le reste, pour se consacrer au plaisir de cette vision. Il se vêtit d'hypocrisie devant les autres, afin de mieux jouir de la nudité de sa vérité. Cela dura jusqu'à ce qu'un jour, comme il arrive dans les contes (mais est-ce une histoire vraie, est-ce une légende que nous racontons ?), un mauvais génie, sous l'uniforme d'un capitaine, devinât son secret et jurât de l'en punir, car il ne pouvait souffrir que d'autres fussent heureux alors qu'il avait tué cet amour en lui depuis sa jeunesse. Il ne fut pas difficile au capitaine de surprendre les deux amis une nuit, nus dans le même lit. Ils furent arrêtés, jugés, expulsés de l'Académie militaire et de l'Armée. La Société et l'Armée pouvaient bien être satisfaites : deux vies avaient été détruites, deux âmes assassinées, deux jeunes hommes intelligents étaient devenus les ennemis irréconciliables de l'Armée, de la Société, de la Famille, de l'Ordre...

Le héros de cette histoire, nous l'avons dit, était d'une intelligence et d'une culture exceptionnelles. Il chercha la cause de cette haine dont souffrent les homosexuels, et il la trouva dans la Bible, dans la ridicule histoire de Sodome et Gomorrhe. A partir de ce jour, il se mit à haïr aussi la religion. Puis, une fois passés les jours de terreur et de honte, il décida d'étudier les lois pour mieux les détruire. A force de travail il parvint à devenir secrétaire du plus important Cercle d'intellectuels, — arme redoutable qu'il pouvait désormais utiliser pour ses propres fins. Entre ses mains, le Cercle devint une machine de guerre contre le régime. Il s'unit aux anarchistes, aux syndicalistes, à tous les extrémistes qui rêvaient de renverser le Roi, de détruire la religion et de bouleverser l'ordre établi. Sa vengeance fut complète le jour où il se vit offrir un portefeuille ministériel dans un gouvernement révolutionnaire, et où il demanda celui de l'Armée — objet de sa haine inexpiable.

Comme le drapeau du pays était un des symboles les plus passionnément aimés des militaires, il ordonna d'en changer. Ensuite il s'attacha à détruire la discipline, opposant les hommes de troupe aux officiers, ruinant l'Armée de fond en comble. Sa haine de la religion n'était pas moins violente, et il assista impassible à l'incendie de milliers d'églises et de couvents, avec tous les trésors d'art qui s'y trouvaient.

Il rêvait de devenir Président de la République, mais ses compagnons exigèrent qu'il se mariât d'abord, pour effacer le souvenir de son passé homosexuel. Il vivait depuis plusieurs années en union intime avec un intellectuel raté, au vu et au su de tout le monde; aussi, pour rester en famille, épousa-t-il la sœur de son ami, qui se prêta à cette mascarade. Grâce à quoi, dûment marié, il put devenir Président de la République sans choquer l'opinion publique.

L'histoire finit mal. Les victimes se transformèrent bientôt en bourreaux. Une partie du pays se souleva, et la guerre civile éclata. La République fut vaincue, et son Président s'enfuit à l'étranger avec son ami et son épouse « blanche ». Lorsqu'il mourut, quelques années plus tard, il réclama un confesseur, et se repentit des persécutions qu'il avait fait subir à la religion.

C'est une triste histoire que celle de cet homosexuel qui sema la haine et récolta la haine.

Triste, parce que cette haine fut stérile, et ne produisit rien de bon, ni pour l'homosexualité ni pour les homo-

sexuels. Il vivait dans un pays où les lois étaient libérales pour les homosexuels, excepté dans l'Armée. Il eut entre ses mains le pouvoir de les rendre encore plus humaines, mais il n'eut même pas le courage de s'opposer à une nouvelle loi qui, pour la première fois, faisait de l'homosexualité un délit. Il ne modifia pas non plus le code militaire sur ce point. Et il accepta, pour devenir Président, de renier son homosexualité et de contracter un mariage que tout le monde savait être une comédie.

Cette histoire soulève un problème : les homosexuels doivent-ils répondre par la haine à la haine que leur voue la société ? Doivent-ils répondre à la violence par la violence, à l'injustice par l'injustice ? Il est vrai qu'aucune doctrine, aucune liberté ne se sont jamais imposées sans une certaine violence ; mais je crois que les homosexuels, qui sont en grande majorité des êtres d'une sensibilité et d'une culture très supérieures à la moyenne, ne doivent jamais recourir à la haine et à la vengeance. Ils doivent employer la persuasion et avoir le courage d'être ce qu'ils sont, face à leurs familiers et à la société. Le jour où tous les homosexuels auront la valeur de ceux qui animent les mouvements comme *Arcadie*, le triomphe sera assuré. Tous ne peuvent pas le faire ? c'est vrai. Tous n'ont pas les mêmes conditions de vie ? c'est encore vrai. Mais, quelle que soit notre situation dans l'existence, nous devons, là où nous sommes, atteindre les limites de notre valeur, et aider nos frères, que ce soit dans notre famille, à notre lieu de travail, ou dans les sphères les plus élevées de l'État. Le triste héros de mon histoire doit nous servir d'exemple à ne pas suivre, lui dont la haine finit par provoquer une guerre civile parce qu'il n'eut pas le courage de sublimer sa nature si peu que ce fût. La haine ne peut ni construire une patrie ni améliorer le sort de nos frères.

Il est juste toutefois de dire qu'il avait des circonstances atténuantes. Les sources de sa haine remontaient à l'Armée qui l'avait chassé injustement, et à l'Église qui a si longtemps condamné et persécuté les homosexuels. Ce qui lui a manqué en définitive, c'est la grandeur d'âme nécessaire aux hommes d'État, qui leur permet, en arrivant au pouvoir, d'oublier et de pardonner le mal qu'ils ont subi.

JUAN GARCIA.

LA MANCHE

par ROBERT DOL.

Je rentrais chez moi pour dîner. J'étais en retard. Il était près de huit heures. Je marchais d'un pas rapide, saccadé, selon mon habitude, trouvant, dans cette marche, un équilibre d'allure qui me fortifiait.

Mon esprit allait souvent à la dérive. J'étais las d'espoirs souvent déçus. Sexagénaire, mais ne voulant pas y croire, j'aspirais à donner encore une signification à mes derniers feux : aider un être, justifier mon penchant.

Mes pensées étaient activées par ce rythme des pieds que je m'imposais, dans une rue commerçante, dont les boutiques se fermaient.

Le soleil couchant, en cette chaude journée de mai, dardait ses rayons en oblique et m'obligeait à baisser les yeux.

Devant moi, surgit (il ne surgit pas, il guettait, mais, pour moi, il surgit) un garçon de vingt-trois ans environ, assez grand, les cheveux longs blonds, portant lunettes, à la physionomie avenante mais désolée, vêtu simplement mais proprement.

Il me demanda :

— Monsieur, pourriez-vous me donner un franc ? Un franc pour prendre mon métro.

Un franc, ce n'est pas grand chose. Habituellement, je soupçonne tout mendiant d'être un professionnel. D'instinct, je refuse. Devant ce jeune homme, dont j'avais peine à comprendre la détresse, devant son regard qui me parut intelligent (je le pris pour un étudiant) je cherchai, dans ma poche, le franc demandé.

Je ne le trouvai pas. Je fouillai partout. J'avais laissé ma monnaie sur mon bureau. Je n'osai sortir mon portefeuille. Un billet, ce serait trop ! J'aurais l'air d'un « richard » bon « à faire » ! Je continuai mon inspection. Cela dura un certain temps, qui me parut très long. Des passants nous heurtaient dans les deux sens. Le quémandeur attendait. Je l'observais mieux du coin de l'œil. Il me paraissait sérieux mais je n'éprouvais pas de désir. C'était la charité

qui me guidait, une charité naturellement nuancée de sympathie, qui me contraignait à chercher encore, tout en le regardant.

Il finit pas me dire :

— Ça ne fait rien, Monsieur.

Il fut sur le point de s'éloigner.

Je le retins :

— Non, attendez !

Je tenais à rendre ce service. Enfin, je trouvai, cachées dans un amas de papiers, masquées par mon mouchoir, deux pièces de cinquante centimes. Je les lui tendis.

Quel démon me poussa immédiatement après ce geste libérateur ? Je ne sais, mais je ne pus m'empêcher de lui proposer :

— Accepteriez-vous de prendre l'apéritif ?

J'ajoutai :

— Pas ce soir. Demain, si vous voulez, attendez-moi au métro Mabillon, à midi.

J'avais dit cela d'un trait, sans me rendre compte de mon audace, avec une inconscience (dont je ne reviens pas aujourd'hui, moi, si timide !). Quel travail subconscient s'opéra en moi ?

Il refusa, sans conviction :

— Je ne veux pas vous déranger, Monsieur.

J'insistai :

— J'aimerais parler avec vous.

Il refusa encore :

— Je vous remercie, Monsieur.

J'abdiquai :

— Je regrette.

Il s'éloigna en sens inverse. J'étais déçu. J'allais continuer mon chemin, les yeux perdus, meurtris par le soleil que je fixais.

Soudain, j'entendis sa voix qui me cria presque :

— D'accord pour demain.

Je me retournai et lui fis un signe d'acquiescement.

Troublé, ahuri, vaguement inquiet, toute la soirée, je m'efforçai de me rassurer :

— Après tout, il ne connaît pas mon adresse. Midi pour un rendez-vous, c'est une heure décente !

Mais je me disais :

— S'il m'a suivi ? S'il ne vient pas seul demain ?

En m'endormant, je m'en remis au destin...

**

Je croyais arriver le premier. Il était déjà là.

Immédiatement, je lui dis :

— Allons au café, en face.

Nous restâmes au comptoir.

J'attaquai :

— J'ai été très intrigué par votre demande de secours minime et limitée.

Il me répondit :

— C'est la première fois que ça vous arrive ?

— Oui.

Il en parut surpris :

— C'est pourtant une pratique courante, surtout dans ce quartier où vous m'avez donné rendez-vous.

Je lui répliquai :

— Vous êtes tombé au point d'avoir besoin d'un franc ?

Il s'expliqua :

— J'ai quitté mes parents. A vingt-deux ans, on a le droit de faire ce qu'on veut. Je vendais des journaux. J'ai perdu ma place. J'ai eu de la malchance. En attendant de retrouver du travail, il n'y a que ce moyen.

— Ou d'autres ! me hasardai-je à insinuer.

— Je ne peux pas voler, ni faire un hold-up. C'est bien trop compliqué, me dit-il en souriant.

En présence d'un garçon jeune, si libre, comment ne pas se poser la question : « En est-il ? ». Je voulais savoir, néanmoins sans trop éveiller ses soupçons.

— Vous avez des camarades ?

— Non.

— Une petite amie ?

— Non.

Mais il ajouta :

— Ça coûte trop cher :

Mon « enquête » n'avancait pas. Je m'enhardis :

— Ce genre de mendicité doit parfois vous exposer à des rencontres curieuses ou... scabreuses, surtout lorsque vous opérez du côté de Saint-Germain-des-Prés.

Il se tira de mon allusion par un « alibi » qui me visa directement, avec ironie :

— Je vous ai rencontré à Auteuil.

Je ne me tins pas pour battu :

— Aucun quartier n'est préservé.

Son visage s'éclaira. Il releva sa mèche qui lui tombait sur les yeux. Il me répondit :

— Evidemment !

J'avais touché juste. Je ne jugeai cependant pas prudent de prolonger le sujet de l'entretien.

Tout en parlant, je heurtais son verre presque vide avec mon bras. Il chut en miettes.

Plusieurs personnes nous regardèrent, ce qui nous gêna. Je proposai au serveur de payer la casse. Celui-ci me dit :

— Non. Si vous ne l'avez pas fait exprès.

Je profitai de cet incident pour créer un nouveau lien avec mon invité :

— Je suis un maladroit, vous m'excusez ? Au fait, quel est votre prénom ?

— Albert.

— Albert, repris-je, le sort veut que nous n'en restions pas à cette entrevue. Vous êtes contraint, d'abord, d'accepter une autre « tournée ».

— Pas aujourd'hui. J'ai assez bu.

— Alors, samedi prochain. Cette fois-là vous viderez entièrement votre verre.

Je prophétisai :

— Un verre blanc cassé, on dit que ça porte bonheur.

Nous nous séparâmes. Je sentis, à sa poignée de mains, qu'une sympathie certaine était née.

**

J'étais décidé à « savoir ».

— Albert, aujourd'hui, non seulement nous prendrons l'apéritif, mais vous accepterez bien de déjeuner avec moi ?

Je n'osai le regarder en prononçant cette phrase. J'eus, sans doute, tort, car j'aurais compris l'effet produit. Je ne le pressentis pas à sa réponse directe :

— J'accepte.

Je pensais :

— Il ne doit pas être habitué à une invitation si prompte. Un bon repas n'est jamais dédaigné par un demi-mendiant.

Sa réflexion suivante m'étonna un peu :

— Si vous n'avez pas choisi de restaurant, je préférerais que vous en trouviez un où il n'y ait pas beaucoup de monde.

Je répliquai :

— Pourquoi ? Craignez-vous pour votre réputation, ou espérez-vous que nous pourrions parler plus librement ?

J'amenai, par ce trait, la conversation sur le terrain désiré. Il se défendit :

— Vous savez que je vendais des journaux. Je ne désire

pas aller dans une salle où je pourrais être reconnu. Cela me serait désagréable.

— Que vous importe ! Je crois plutôt que c'est le fait d'être vu en compagnie d'un monsieur beaucoup plus âgé que vous. Vous risquez d'être compromis.

Je ne pouvais être plus net. J'atténuai pourtant :

— A moins que je ne passe pour être votre père.

Il me lança, sans la moindre gêne :

— Oh ! vous savez ! J'ai déjà couché avec des hommes !

Et il me regarda profondément.

Je conservai mon sang-froid. Je n'esquissai qu'un vague « Ah ! » que je m'efforçai de rendre sans ton.

J'essayai de parler des restaurants possibles des alentours, mais il revint à la charge :

— Vous avez compris pourquoi je vous ai dit ça ?

Ainsi, c'était lui maintenant qui passait à l'attaque et moi, je me bornais à la défensive ! J'étais ennuyé de me dévoiler si vite. Sa franchise pouvait n'être qu'une ruse pour me démasquer.

— Allons, Monsieur ! continua-t-il, vous ne m'auriez pas invité à déjeuner si...

Il n'acheva pas mais il me précisa :

— J'ai été certain de vos intentions à partir de ce moment-là.

Je n'avais plus qu'à abdiquer »...

Je choisis un petit restaurant où je n'étais jamais allé. Nous étions les seuls clients.

Dès les hors-d'œuvre, comme on dit en argot de police, « je me suis mis à table ». Au plat de viande, nos jambes se touchèrent. Au dessert, en mangeant une délicieuse tarte aux fraises, la conclusion fut certaine.

Il me parla de sa famille, de son enfance. Je fus définitivement rassuré sur son honnêteté. En prenant le café, détendus, nous étions devenus de vrais camarades. Je me sentais rajeuni !

Il désirait s'instruire. Je lui promis de lui offrir des livres.

Vu son état d'esprit, je m'expliquai difficilement comment il avait pu arriver à admettre son abaissement.

— Mendier !

Je le grondai un peu.

— Ne vaut-il pas mieux faire ça plutôt que d'être truqueur à Pigalle ou minet à Saint-Germain ? me répondit-il. Savez-vous comment s'appelle ce système ?

Je lui avouai mon ignorance.

— C'est « faire la manche ». Très peu de gens refusent de donner un franc. En une seule journée, en prenant un air très malheureux, j'arrive à me faire 20 F au moins, de quoi me payer une chambre d'hôtel et manger un morceau.

La manche !

Nous avons chacun gagné cette première manche !

— A samedi prochain !

**

J'établissais donc une tradition de rendez-vous chaque samedi.

Je ne révélai à aucun de mes amis l'existence de cette relation clandestine. Je trouvai, dans la bizarrerie de cette rencontre, une sorte de volupté secrète. J'attendais, avec impatience, la suite de cette amitié.

La deuxième « manche » devait être une nouvelle surprise.

Albert arriva très joyeux.

— Bonjour !

Il avait supprimé « Monsieur ».

— Je crois au porte-bonheur du verre cassé, me déclara-t-il. Juste après vous avoir quitté, samedi dernier, en tournant le coin de la rue, j'ai abordé un monsieur très bien.

Je ne répondis pas. Mon cœur se serra un peu, mais je ne laissai rien paraître. Je n'avais aucun droit sur lui. Il comprit cependant mon désarroi.

— Je devine ce que vous croyez. Vous n'y êtes pas ! Ce monsieur m'a interrogé, m'a pris en pitié.

— Vous savez très bien jouer la comédie, n'ai-je pu m'empêcher de lui dire, quel genre d'homme est-ce ?

— Un genre très « patron », sec, homme d'affaires, décoré. Il m'a simplement donné une recommandation pour une place dans son usine. Je me suis présenté. J'ai été embauché, affecté au classement. Je commencerai lundi. Cette chance, je vous la dois ! Sans notre déjeuner, je ne me serais pas trouvé à cet endroit précis pour cette rencontre.

Sa joie et son air de sincérité me désarmèrent.

Ce jour-là, peut-être pour me prouver que j'étais le seul élu actuel, peut-être aussi parce que nos désirs avaient la curiosité d'être enfin satisfaits, le déjeuner fut abrégé...

**

La semaine suivante marqua une nouvelle étape, la dernière.

Je le vis arriver de loin sur le boulevard Saint-Germain. Par sa démarche assurée, Albert n'était pas le même garçon. Dès l'abord, je sentis qu'une transformation s'était opérée en lui. Il était plus froid, plus maître de lui.

Dès que nous fûmes assis, dans notre restaurant habituel, il me dit d'un ton amical mais sur la défensive :

— Mes débuts se sont très bien passés. Je suis si content de travailler.

— Tu ne fais plus la manche ?

Un instant, son visage se voila :

— J'y suis encore obligé, tant que je n'aurai pas touché ma première paye.

Je lui offris un peu d'argent. Il le refusa d'abord avec hauteur. Il finit par l'accepter avec contrainte. Il eut une phrase pour compenser ce don :

— Plus tard, c'est moi qui vous inviterai à déjeuner.

J'admira la fierté de ce jeune homme simple mais je ne comprenais pas sa nouvelle attitude :

— Qu'arrive-t-il ? Il y a en toi quelque chose de changé.

Il se tut, baissa la tête et après un instant m'avoua :

— Je dois tout vous expliquer. D'abord, je ne couche plus à l'hôtel. L'assistante sociale de l'usine m'a fait entrer dans un centre d'hébergement.

Je l'en félicitai.

— Là, j'ai fait la connaissance d'une vieille dame.

— Ce n'est pas dangereux. Voilà la raison de ta transformation ?

— Non. Cette dame m'a présenté à sa nièce, une jeune fille. J'en suis amoureux. Je veux me marier.

C'était le « pavé » ! A la seule évocation de sa passion, ses yeux brillèrent. Il se redressa. Il me confia :

— Je ne suis pas un vrai homosexuel. Ce n'est qu'une habitude que j'ai prise avec des camarades en classe et pendant un apprentissage. Ce n'est pas ma nature. Je peux m'en libérer. Je crois que j'ai trouvé ma véritable voie.

Il y eut un silence. Il me prit la main :

— Vous n'êtes pas déçu ? Je ne peux pas m'empêcher de penser à vous pour tout ce qui m'est arrivé. Oui ! c'est grâce à vous : ma place, mon futur mariage ! Et je vais retourner chez mes parents. Je leur ai écrit.

Je promis de le revoir, s'il le voulait, quand il le voudrait, en simple amitié.

**

Ainsi s'est terminée cette aventure surprenante.

J'y pense souvent. J'en suis encore éberlué. Nous ne connaissons pas nos chemins. Où m'a mené, malgré moi, mon homophilie ? A diriger un être vers la connaissance de lui-même.

J'éprouve, de ma conduite, une sensation d'eau propre. Cela est rare, rajeunissant, vivifiant.

Pour une manche !

Une manche de un franc !

ROBERT DOL.

GIORGIO BASSANI

DERRIÈRE LA PORTE

« Une classe de lycée... repoussé par le meilleur élève... se lie avec le plus disgracié... la brutale révélation de certaines réalités sexuelles. »

Ed. N.R.F. — 226 p. — 12 F

RELIURES

1966-1967

La reliure : 14 F

A PROPOS DE LA LITTÉRATURE ENFANTINE

par ROGER FOUCHER.

Il me faut vous faire un aveu dont, tout bien pesé, je ne parviens pas à avoir honte : quand votre serviteur a besoin d'un moment de détente, il se plonge dans la lecture des illustrés pour la jeunesse.

Eh oui... Il m'est impossible de fréquenter à longueur d'année les beaux esprits morts ou contemporains sans faire, de temps à autre, la lecture buissonnière. A chacun ses petits travers. Je me purge de cent pages de Sartre ou de cent vers de Boileau en feuilletant « Tintin » et appelle cela ma « culture compensée ».

Certains d'entre vous ricaneront, hausseront les épaules, trouveront ce dérivatif aberrant. D'autres souriront en se disant : « Le pauvre type »... avec la commisération due à un sous-développé intellectuel. Sans doute auront-ils raison et peu m'importe car je ne cherche pas d'excuses ; les éléments de réponse seraient par trop faciles à trouver.

Le cinéma en use-t-il autrement en vous offrant les esquimaux de l'entr'acte et un dessin animé avant le film de terreur ?

Combien de chefs d'entreprises, guidés dans leur vie professionnelle, jouent au chemin de fer chez eux sous prétexte d'en monter les rails ?

Combien de mamans bichonnent la poupée durant le sommeil de leur fillette ?

Diversions, défoulements, folie douce, si vous voulez, mais rien de plus et, surtout, rien de dangereux.

N'allez cependant pas croire, à l'appui de cet étrange préambule, que j'aie l'intention de mettre *Arcadie* à l'heure de Nounours ou du Manège Enchanté.

Mon ambition est tout de même différente, disons plus vicieuse, j'en accepte la gageure.

Revenons donc à l'objet de notre propos, c'est-à-dire aux remarques suggérées par ces lectures en apparence si anodines. Réflexions dont aucune, je crois utile de le préciser, ne date de l'enfance. Il est vrai que les gosses lisent sans approfondir comme ils apprennent pour réciter, sans analyser. « La culture, disait Édouard Herriot, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. »

J'ai donc noté, après presque un demi-siècle d'incompréhension, d'incurie grasse ou de subconscient baladeur, un point commun à la plupart de ces écrits : ils ne font pas la part très belle à la femme.

A l'appui de cette constatation, les exemples abondent :

Pam et Poum exécutent leurs mauvaises blagues au nez et à la barbe d'une tante Pim grotesque, plus victime de sa stupidité incurable que des tours pendables de ses affreux Jojos. Miss Ross, pionne revêche au physique ingrat est régulièrement « offensée dans sa dignité » mais ne parvient pas pour autant à faire régner l'ordre dans le travail et la discipline qu'elle est censée incarner. Quant à Léna, petite espiègle à claquer, elle irrite plus qu'elle n'amuse par ses mesquines hypocrisies. On éprouve plus de sympathie pour le « Capitaine » et « l'astronome » qui s'allient souvent aux gamins leurs « bêtes noires », contre la tyrannie des femmes.

Ailleurs, Tartine est une centenaire dont les exploits, plus dignes de Tarzan que d'une vénérable aïeule, font certes rire, mais qui trouverait en cette horrible mégère couverte de longs poils, de verrues immondes, sous ses camisoles, ses bottines, ses jupons festonnés et ses gants tricotés le moindre élément de sensualité ou de désir ?

Les Pieds-Nickelés, personnages d'âge mûr, ne voient jamais échouer leurs malhonnêtes entreprises par la faute d'une vamp trop capiteuse dont un des membres du trio serait tombé amoureux.

A noter, dans les citations qui précèdent, un autre point commun : le vague des relations familiales. Il n'est jamais question d'une famille établie, nommée, répertoriée, fichée à l'Etat Civil, casée, étiquetée. On ne sait trop au juste quels liens unissent ces partenaires disparates aux caractères opposés.

Remarque encore plus valable pour Pipo et Concombre qui vivent en compagnie d'un petit moujik exilé et du loup Pougatchoff.

Les sept nains des Frères Grimm sont de vieux célibataires. Si le passage dans leur maison de Blanche-Neige

paraît un temps les troubler, c'est plutôt parce que la Princesse, personnage de rêve en maraude, concrétise un moment le besoin d'ordre et d'hygiène ménagère innée au cœur de l'homme. Ils n'en reviennent pas moins à leur vie bohème dès que leur providentielle amie les quitte.

Walt Disney a inventé le personnage de Minnie postérieurement à celui de Mickey pour corser et faire rebondir une série d'intrigues qui s'étiolait et commençait à traîner en longueur.

Si nous puissions dans les bandes dessinées, la « Famille Illico » narre les inconvénients du mariage. Un mari bafoué et tourmenté ne sait quelle ruse inventer pour échapper aux persécutions de son affreuse mégère.

Relevons donc que la plupart des héroïnes féminines de ces histoires sont laides, désagréables, ridicules, antipathiques.

S'il se pointe — par inadvertance, pourrait-on croire — un joli minois à l'horizon, il appartient à une créature de rêve intouchable, sacrée ou inaccessible.

En revanche l'homme, même caricaturé, conserve un certain prestige; tel Popeye, le Matamore, à qui les épinards rendent force et courage tandis que son épouse Olive reste l'éternelle pleurnicheuse aux cheveux et aux traits tirés.

Le « Fantôme » est aimé de loin par sa Diane, d'un amour très platonique. Le lecteur a nettement l'impression que la réalisation concrète de ce bonheur en instance mettrait un point final aux tribulations du justicier.

Il serait fastidieux de poursuivre cette énumération. Il se peut d'ailleurs que l'on m'oppose autant d'arguments contraires mais, à la vérité, j'en doute.

J'ignore, et pour cause, si la littérature à l'usage des filles est passible des mêmes jugements. J'espère qu'une amie Arcadienne voudra bien combler cette lacune.

Je m'aperçois aussi que je viens sans doute d'apporter de l'eau au moulin de ceux qui prétendent que la majorité des homophiles est composée de passésistes, d'attardés braqués sur leur monde infantile et qui n'ont su s'en dégager à temps.

Peut-être ont-ils raison, bien que nos vies si difficiles à ordonner et souvent si déchirées s'inscrivent en faux contre de telles assertions. Mais ce terrain n'est pas le mien et, de plus, quelle importance a-t-il ? Nous ne sommes pas les plantes d'un jardin botanique qu'il convient de classer

à tout prix en les étiquetant d'un nom prétentieux. Je n'ai voulu que constater un état de fait sans prendre parti ni me laisser entraîner à des digressions inutiles.

Le moment semble donc opportun, non pour tirer une morale mais quelques enseignements de cette très superficielle étude qui, malgré la profession de foi formulée sur la couverture de notre revue n'a pas un caractère très littéraire et encore moins scientifique. Ce sont des remarques, des annotations et RIEN D'AUTRE.

Toutefois ces facéties imprimées sont destinées à l'enfance et à l'adolescence. Elles sont régies par une loi X... du tant de telle année; loi que je me refuse à rechercher dans les archives du *Journal Officiel*.

Sans doute ladite loi est-elle très prolixue en interdictions, en réglementations mais pêche-t-elle aussi, comme toutes les lois, par manque d'esprit; entendons par là que l'esprit qui l'a inspirée n'est pas transcrit dans son texte. Autrement dit, elle pêche par omission.

Car, dans l'esprit du législateur, du sociologue, cette littérature enfantine doit préparer l'enfant à son rôle social de citoyen, d'électeur, de soldat, de contribuable, de père de famille. Est-ce le cas? Nous venons, je crois, de démontrer surabondamment le contraire. Elle est un modèle de repli sur soi, de fuite devant les complications de la vie d'homme adulte. Sans être foncièrement immorale, cette prose va fort loin dans la non-moralité (du moins au sens bourgeois du terme et selon l'esprit de nos censeurs).

Il me semble que l'éthique morale d'*Arcadie* a toujours été d'un niveau très supérieur à ces niaiseries dérobées qui ont pour objet avoué de distraire et pour but essentiel de se vendre en restant dans les extrêmes limites permises aux confins de la légalité et de l'illégalité. J'ai en effet volontairement passé sous silence les publications qui ne sont que des appels déguisés au crime et à la violence. Il n'en demeure pas moins, d'après ce que nous venons de voir, que la vente d'*Arcadie* devrait être interdite aux plus de seize ans.

Et ce vœu n'a rien de péjoratif ou de blasphématoire; c'est, au contraire, un hommage!

ROGER FOUCHER.

LIVRES ANCIENS
LIVRES NOUVEAUX

UN SUR VINGT

de BRYAN MAGEE.

Les débats du Parlement britannique sur la réforme de la loi anti-homosexuelle avaient provoqué, ces dernières années, une invraisemblable floraison de livres, articles de journaux, conférences, débats, émissions de radio et de télévision sur le sujet. Le pire, bien entendu, y voisinait avec le meilleur. Le livre de Bryan Magee *One In Twenty*, publié en Angleterre en 1966 et dont les éditions Robert Laffont nous proposent aujourd'hui la traduction française (1), appartient à cette production « de circonstance »; hâtons-nous d'ajouter qu'il se situe beaucoup plus près de la catégorie du meilleur que de celle du pire.

Bryan Magee est un journaliste, nullement « expert » en matière d'homosexualité. C'est pour une série d'émissions à la télévision, dont il était chargé, qu'il s'est intéressé à l'homosexualité, et c'est de cette enquête qu'il a tiré la documentation de son livre. Sa méthode d'information, qu'il expose avec précision dans sa préface, est un modèle d'honnêteté et de scrupule. Il a lu tout ce qui était important, interrogé une multitude de gens — homosexuels ou non — de tous les niveaux sociaux, pénétré même (autant que faire se pouvait) dans les « milieux » homosexuels. Son impartialité — je dirai même sa sympathie sur le plan humain — est indéniable. Quel contraste avec l'information hâtive et superficielle, avec le « sensationnalisme » bon marché de l'enquête du *Nouveau Candide*, voici quelques années!

Cela dit, il est évident que le livre de Bryan Magee, tout comme ses émissions de télévision, s'adresse au grand public, et qu'il est écrit dans cette optique. Il ne faut pas y chercher d'idées neuves, ni même d'opinions bien arrêtées sur certains points plus ou moins indécis de nos connaissances sur l'homosexualité.

Par ailleurs — malgré un chapitre intitulé « Voyage à l'étranger » (en l'occurrence, à Amsterdam) — ce livre est écrit d'un point de vue nettement anglo-saxon: d'abord parce qu'il a pour origine les débats du Parlement de Londres et que, par conséquent, il se réfère

(1) Bryan Magee, *Un sur vingt*. Paris (Robert Laffont), 1967, in-8°, 276 p. Prix: 13,90 F.

constamment à la loi anglaise, très différente de la loi française; ensuite parce qu'il fait sans cesse allusion à des réactions d'opinion et à des attitudes mentales, face à l'homosexualité, qui sont typiquement anglaises et qui paraissent assez irréelles à un lecteur français. D'autant plus que le traducteur, pour une raison que je ne m'explique pas, a traduit littéralement les termes anglais sans donner leur équivalent français, ce qui rend absurdes certaines phrases : un bar « joyeux » ne signifie rien du tout en français; un « gay bar », c'est un « bar homosexuel ». De même, qualifier un homosexuel voyant de « fagot » est grotesque : il fallait dire une « folle » ou une « affiche ».

Écrit par un journaliste, ce livre s'en ressent dans la forme : en un sens, c'est un avantage, car il se lit facilement et n'offre rien qui soit de nature à rebuter le lecteur; en revanche, cela exclut toute discussion vraiment approfondie sur les sujets austères et tout développement de caractère scientifique.

L'intérêt de l'ouvrage est de constituer une mise au point, sympathique et ouverte, à l'usage du grand public, et à cet égard il faut souligner qu'il est rare de trouver des points de vue aussi courageux sous la plume d'écrivains non-homosexuels : par exemple, lorsque Bryan Magee émet l'opinion que la rareté de l'ambivalence sexuelle dans notre civilisation est due à un conditionnement psychologique anti-homosexuel, et que, si ce conditionnement psychologique n'existait pas, les Européens d'aujourd'hui seraient tout aussi portés sur l'amour des garçons que les Grecs de l'Antiquité ou les Musulmans. C'est là une idée que j'ai personnellement bien souvent exprimée dans *Arcadie* : mais le moins qu'on puisse dire est qu'elle est assez peu répandue à l'extérieur !

Autres exemples de courage de la part de Bryan Magee, lorsqu'il constate, sans en faire un drame, que « la première évidence à se mettre dans la tête c'est que l'homosexualité est banale, et que chaque fois que nous marchons dans une rue fréquentée nous croisons plusieurs homosexuels » : genre d'affirmations qui déplaît souverainement à bien des gens. Mieux encore : Bryan Magee estime qu'il est « barbare » d'empêcher les homosexuels de se bécoter (sic) sur les bancs des parcs (p. 94), et « étrange » d'inviter à dîner un homosexuel sans son compagnon (p. 95). C'est pousser assez loin le libéralisme.

Certes, il se trouvera des homosexuels, militants ou agressifs (je ne suis pas de ceux-là, on le sait), pour repousser avec indignation certaines des conclusions de Bryan Magee : ainsi, lorsqu'il affirme que, tout bien pesé, l'homosexualité est une névrose, et que cette constatation ne signifie nullement qu'on doive considérer les homosexuels comme des malades, mais seulement qu'ils vivent une vie moins « naturelle et normale » que les autres gens.

En ce qui me concerne, bien que je puisse chicaner sur les termes employés, je ne suis pas choqué par une telle conclusion, et je me m'appuierai certes pas sur elle pour condamner le livre. Au contraire, j'apprécie son sens des proportions et sa franchise lorsqu'il rap-

pelle par exemple que pour beaucoup d'homosexuels « leur appartenance à cette minorité leur sert de bouc émissaire pour justifier tous leurs échecs » (p. 98). Tout au plus le critiquerai-je pour s'être laissé, de-ci de-là, entraîner, malgré son honnêteté foncière, à des affirmations de style « journalistique » superficiel et irresponsable (« les homosexuels ont souvent tendance à zozoter, ne serait-ce que légèrement, ou à parler avec emphase en accentuant trop les h aspirés », p. 69). En réalité cette forme de prononciation, en Angleterre, est caractéristique de tous les gens snobs, quelle que soit leur sexualité; et je ne vois pas du tout un camionneur de Bermondsey ou un docker de Southampton se mettre à zozoter ou souffler les h aspirés, même s'il aime mieux partager son lit avec un camarade de travail qu'avec une serveuse de bar (2). Encore faut-il reconnaître que ce genre de lapsus est très rare dans ce livre.

On ne saurait évidemment reprocher à Bryan Magee d'écrire sur nos problèmes du point de vue de l'extérieur, puisque c'est cela même qui donne à son livre sa physionomie particulière. Force est toutefois de constater que nul écrivain hétérosexuel, quelque bien disposé qu'il soit, ne peut vraiment atteindre à une certaine authenticité lorsqu'il s'agit de traiter de ce sujet — pas plus, sans doute, qu'un Blanc ne peut écrire sur le problème racial ce qu'en ressent un Noir. Inutile de dire que ce défaut est particulièrement sensible à un lecteur homosexuel : comprendre un problème n'est pas tout à fait la même chose que le vivre.

Cependant, tout bien pesé, c'est d'un ouvrage très honnête qu'il s'agit ici. Au grand public, il enseignera la compréhension avec pondération et bon sens. Aux homosexuels, il permettra de faire provision d'arguments pour les discussions, et peut-être même de rafraîchir leurs propres connaissances à la lumière d'une étude consciencieuse, sinon toujours très originale.

De toute façon, en l'absence d'ouvrage français équivalent (aucun de ceux que je connais n'en approche, même de loin, ni pour le sérieux ni pour la clarté), je n'hésite pas à dire que *Un sur vingt* est actuellement dans notre pays le livre qui donne la vue d'ensemble la plus équilibrée et la plus raisonnable du problème homosexuel. Tout ce qu'on peut souhaiter est qu'il ne reste pas longtemps seul de son espèce (3).

MARC DANIEL.

(2) Ce genre de légèretés est d'autant plus impardonnable que Bryan Magee lui-même, deux pages plus loin, écrit : « Sur des centaines d'invertis avec lesquels je me suis entretenus, bien peu nombreux sont ceux chez qui il était possible de discerner leur particularité. »

(3) Une partie du livre de Bryan Magee concerne l'homosexualité féminine. N'ayant aucune compétence particulière pour en parler, je me borne à souhaiter qu'une de nos amies arcadiennes en donne ici le compte rendu un jour prochain.

RECIDIVE

de TONY DUVERT.

Voici le second livre important de l'année; le précédent fut *Radcliff* (Le Seuil), traduit de l'anglais; celui-ci est le premier roman d'un jeune auteur; et ces deux œuvres sont toutes deux arcadiennes. A ceci près, rien ne les rapproche, si ce n'est leur densité littéraire, et le fait que l'auteur de *Radcliff* est pratiquement inconnu (du moins en France, puisque il a déjà publié un livre en Angleterre) et que l'autre, Tony Duvert, est totalement inconnu. Parions qu'il ne le restera pas longtemps.

On peut évoquer Genet à son égard, mais on ne peut parler d'influence, rien que de famille spirituelle; l'écriture, la structure, la conception même de la littérature, chose écrite, appartiennent en propre à Tony Duvert, et s'insèrent dans la perspective générale des recherches littéraires des Editions de Minuit; pour éclairer la comparaison, rappelons qu'il aurait été très douteux que Jean Genet, resté fort classique de forme, ait pu être édité par Jérôme Lindon (1). En revanche, on n'a pas oublié l'extraordinaire réussite de ce mystérieux Périgourdin à pseudonyme arabe qui publia dans la même maison *Le Vieillard et l'Enfant*, et chez Julliard, sous mes auspices, *L'Apprenti Sorcier*...

Peut-on parler d'un roman pour *Récidive*? C'est plutôt un rêve, une évocation à bâtons rompus. Par exemple, nous ne saurons jamais si celui qui dit « je » — mais plusieurs de ses partenaires, à leur tour, emploieront ce pronom — a réellement rencontré ce marin arabe, a fait l'amour avec lui, et où? dans un terrain vague, une chambre d'hôtel? et comment? son amant de passage l'a-t-il traité avec douceur, ou tracé au rasoir cette étoile sur sa peau? Ou n'est-ce qu'un rêve, destiné à supplanter le souvenir de ce Michel qui le hante, qui a refusé son amour, et qui donnera son prénom à tant de fantasmes ou d'étreintes de rencontre? Et cet endroit où le garçon en fuite a rencontré le forestier, était-ce une forêt d'été, ou une route sous la pluie d'automne? Le vieux châtelain est-il mort d'une crise cardiaque

(1) On connaît les principes, les tics même de cette maison qu'on a pu appeler nouvelle école littéraire, et qui nous a valu d'ailleurs d'extraordinaires découvertes: Nathalie Sarraute, Beckett, Butor (dont nous connaissons au moins une préoccupation arcadienne: *Passage de Milan*).

Les Editions de Minuit ont évidemment publié *Jean-Paul*, que je tiens avec beaucoup de collaborateurs de cette revue pour le plus navrant roman arcadien! Erreur n'est pas compte.

par excès de joie solitaire devant cet adolescent mouillé qui se déshabille devant la flamme? Et ce curé tartuffe, fût-il vraiment si cruel avec sa propre mère, et si entreprenant avec le petit fugueur qu'il reçoit à sa table, comme dans *Jeanne la Pudeur*, de Nicolas Genka? (2). Comment savoir?

L'auteur « brouille les cartes », de son propre aveu. Il se regarde dans une glace qu'il transforme sans cesse en puzzle dès qu'à côté de son reflet surgit celui de Michel; petit vagabond des gares où sa beauté provoque un suicide collectif, jeune motard sadique qui, avec Pierrot son amant assassine un gosse accidenté; très sage lycéen qui préfère la lecture et le cinéma aux caresses de celui que son propre amour étouffe. A chaque fois qu'il se manifeste, une déflagration secoue le texte, et la structure du récit se défait à nouveau.

Ce fugueur aux semelles de vent, ce nouveau Rimbaud qui conte une telle histoire sans paraître suivre un ordre établi, il rêve d'escalader les murs d'un vieux château et d'y vivre caché, « il serait maigre, débraillé, il aurait coutume d'épier comme un enfant-loup un beau garçon qui habiterait le château », mais aussi de l'étreindre « dans un salon bourgeois avec des brocards, des bibelots blancs, des tapis d'Orient et un piano ». Autre fantasme lorsque dans une cave sordide il se fait déchirer par la barre de fer bardée de barbelés que manie un autre amant tout d'abord plein de mépris pour ce « brocanteur masochiste ». Et ce rêve d'une prostituée qui l'aide à violer son client? Pourtant, le récit du suicide par empoisonnement est rempli de détails d'une précision inquiétante. — Mais qu'est-ce qui, jamais, effacera le souvenir de ce marin arabe? En l'écoutant gémir d'amour, le vagabond pense: « Les lions dans les cages ont ces plaintes quand ils pensent au désert. »

Bref, un roman comme on n'a pas souvent l'habitude d'en lire, qui surprendra le lecteur le plus blasé, et dont les réticences sont plus brûlantes encore que les impudeurs. C'est l'univers personnel d'un poète. Gageons que nous assistons ici à la naissance d'une œuvre.

FRANÇOISE d'EAUBONNE.

(2) *Julliard*, Prix Fénéon 66.

CINÉMA

LES ARNAUD

Film de LÉO JOANNON.

Ce n'est pas un film exceptionnel, mais un film assez généreux, ce qui est plus rare.

L'anecdote n'est pas naïve et est agréablement contée.

On connaît l'argument, un étudiant est entraîné, par un jeu de circonstances néfastes, à commettre un crime, il est protégé puis adopté par un juge au tribunal d'enfants. Il pourra ainsi terminer ses études, répondre de son acte et affronter la vie en face.

Le risque était de verser dans le rose, l'attendrissant, le bêtifiant. L'artisan consciencieux qu'est Joannon l'a évité.

Le film est honnête, bien fait, d'un intérêt soutenu.

Bourvil, le Juge, est un grand acteur, ce que tout le monde savait, mais ce dont il fait ici une nouvelle et éclatante démonstration. Sobre, juste, nuancé, aussi à l'aise dans le cadre professionnel que dans la vie de chaque jour, sans tic ni grandiloquence, on ne peut que le louer. Adamo, meurtrier et victime, le bon jeune homme studieux n'est ni trop emprunté, ni trop gauche. Pour un début ce n'est pas si mal et il a toute son existence pour apprendre le métier d'acteur.

Lui faire interpréter un étudiant en droit d'humble origine, après tout pourquoi pas ? Admirens en passant ses condisciples qui récitent — les temps ont bien changé — leur code comme d'autres le Coran. Il est vrai que certains aussi jouent gros jeu au poker — nous sommes dans le Midi, terre élue des « flambeurs ».

Bien entendu il y a un revers à cette médaille, une paille dans la pépite ou un crapaud dans la gemme : les circonstances du meurtre.

Michel de Ré est dans le film un antiquaire fort riche, fort ladre et fort antipathique qui essaie de circonvenir le vertueux Adamo. Il finit par être tué au cours d'une scène qui n'est pas sans quelque invraisemblance. Tourne-t-on le dos ou presque à celui que l'on tient sous la menace de son arme pour alerter la police et surtout après lui avoir longuement expliqué comment on le perdrait ?

Nous ne vivons pas dans un monde d'enfants de chœur et l'on sait de reste que ce personnage de tantouse agressive et méchante n'est pas pure invention.

Mais déplorons que ce soit ce visage de l'homosexualité le plus hideux, qui soit sans cesse offert en pâture au public.

Cette scène d'ailleurs et de la façon la plus fâcheuse (ricanements, mouvements divers, exclamations) est la seule qui ait tiré de leur apathie les spectateurs assez clairsemés du Paramount un soir de semaine.

Et cela, à l'instant précis où de Ré esquisse un geste bien timide d'ailleurs pour se rapprocher d'Adamo et où celui-ci a un sursaut indigné. Ah ! comme le dit quelque part Apollinaire : « On n'a jamais si bien protégé la vertu et nous pouvons compter sur une phalange de cinéastes très « victoriens » pour nous agencer de si parfaits pièges... à mouches. »

Le chaste Adamo éveille donc toutes les sympathies, Bourvil le sauve, renonce pour lui à sa carrière de magistrat et enfin en fait son fils.

On s'est bien entendu interdit toute équivoque dans ce développement — il y eût fallu d'ailleurs une autre patte que celle de Joannon.

Il n'est pas toutefois défendu de rêver; l'on peut regretter que, dans les touches par ailleurs délicates, qui peignent les relations de cet homme mûrissant et de cet adolescent, aucune part n'ait été faite à des sentiments plus subtils.

Pour une fois qu'était abordé à l'écran ce sujet rarement choisi qu'est l'adoption, le film y eût gagné une dimension assez inhabituelle.

SINCLAIR.

MARC DANIEL

DES DIEUX ET DES GARÇONS

Etude sur l'homosexualité dans la mythologie grecque

Ed. Arcadie — 5 F

DU MEME AUTEUR :

HOMMES DU GRAND SIECLE — 3 F

L'ESCALIER

Notre « Huis Clos »

Les voilà là tous les deux sur scène comme deux vieux époux de Stringberg dans le jour mourant d'un salon de coiffure délabré. La cinquantaine les a atteints ou dépassés sur ce pauvre rivage où, de temps à autre, ils font l'inventaire du passé (1).

Le propriétaire de la boutique, Harry, s'est laissé devenir un gros poupon paresseux auprès d'un acteur sans emploi, bel homme sur le retour, Charlie qui a trouvé là un havre de grâce en attendant un hypothétique engagement. C'est donc un couple formé par l'indolence et le chômage plutôt que par le désir, assez bien assorti, d'ailleurs, puisque si Charlie n'a pas pris le parti de ce qu'il est devenu, Harry arrondit les angles, prépare le thé et les gâteaux. Le beau Charlie attend dans l'angoisse la convocation de la Police qui l'a arrêté dans un Pub habillé en femme sur les genoux d'un client.

Il s'agissait, selon lui, d'une plaisanterie anodine qui a mal tourné. Harry, lui, n'a qu'un tourment, sa calvitie qu'il cache soigneusement sous un turban de Directrice de théâtre ainsi que ses formes trop amples, sous une robe de chambre rouge.

Chacun cherche auprès de l'autre une consolation. Charlie l'assurance que son affaire de Police va s'arranger, surtout si Harry ne témoigne pas pour lui devant le tribunal, celui-ci ayant la certitude qu'il peut encore plaire.

Ce qui m'a tout d'abord frappé dans cet univers clos c'est que la guerre n'y est jamais mortelle. Non seulement parce que ces deux garçons ne se sont jamais aimés d'amour mais parce que la véritable guerre des sexes ne peut éclater qu'entre l'homme et la femme. Il y en a bien un, Harry, qui essaie d'être aussi méchant qu'une femme; malgré lui, il tire toujours à blanc sur l'autre. C'est quand il y a une femme entre eux que la lutte est la plus vive. La première de ces femmes est la fille de Charlie qui annonce sa visite à son père après 20 ans de séparation.

La seconde, c'est la mère, dont il évoque le souvenir en disant qu'elle était quelquefois une bonne salope. Toujours, dès que les

(1) Théâtre de la Comédie des Champs Elysées.

mots les éloignent l'un de l'autre, la peur de la solitude les rejette l'un vers l'autre précisément comme Robinson et Vendredi dans le film de Bunuel, que la Télévision l'autre soir avait châté à notre intention. Sur ce beau mâle qui a raté sa vie et l'ancien giron qui a perdu ses cheveux et qui fait l'enfant parce qu'il n'en aura jamais « assez », la tragédie n'élève pas son poignard. Il n'y a ni en l'un, ni en l'autre, ce désir de mort que seul donne l'amour. Alors que la plupart des « panachés » — c'est ainsi que les deux hommes se désignent eux-mêmes — trouvent dans leur profession une activité de compensation assez forte pour les conduire à l'Académie ou à une Présidence, ceux-ci se sentent prisonniers dans la nasse de leurs habitudes et voilà que, pour Charlie, une main policière cherche à l'en tirer violemment. Comme la souffrance tient à la qualité même de notre individu, des deux, c'est pourtant Charlie qui souffre le plus et aussi par ses adhérences à un monde dit plus normal que le nôtre. Il souffre dans sa peau tandis que l'autre ne souffre que sur sa peau.

Pour finir, Charlie, une fois de plus, prend sa valise pour partir tandis que son ami s'enferme dans sa petite cuisine pour mourir. C'est un faux départ et c'est un faux suicide qui permettra à Charlie de ramener dans la boutique un Harry radieux. Le couple est reformé. La vie reprend ses droits. Harry, alors, s'esquive et revient rougissant, le chef coiffé d'une perruque d'un blond vénitien qui provoque le rire de son ami et condamne celui-ci à la quotidienne vérité.

Ce qui est admirable dans ce drame particulier, c'est qu'il rejoint le drame de tous et qu'on y rit de ce qui nous a fait pleurer. Lois Velle, l'adaptateur de cette scène que l'auteur, Charles Dyer, fait jouer à Londres depuis deux ans, a choisi deux acteurs, Paul Meurisse et Daniel Ivernel, qui font là deux compositions d'autant plus fortes qu'on les sait éloignées de leur propre nature. Le personnage de Harry va jusqu'à rappeler celui d'Yvonne de Bray dans « les parents terribles » par un enfantillage tragique, le laisser-aller et les scènes dans lesquelles Paul Meurisse s'engue comme un bourdon dans un lait de beauté.

On se demande la tête qu'aurait faite un Directeur de Théâtre lisant le manuscrit de *L'Escalier* signé d'un nom français; il ne l'aurait certainement pas monté. Au théâtre l'inversion n'est pas française. On y va pour les femmes comme à Dijon pour la moutarde et si notre répertoire est si maigre à côté du théâtre étranger, c'est qu'il est encore soumis à cette règle de trois, la femme, le mari et l'amant — seul sujet qui admet la médiocrité, alors que les sujets hors série, comme celui de *L'Escalier*, exige le chef-d'œuvre et l'on peut dire que Charles Dyer, qui donne son nom à l'un des personnages, n'en est pas loin. Sa pièce est notre « Huis Clos ». A l'implacable mécanique sartrienne, il ajoute le sourire aigu de Jules Renard et sa tendresse pessimiste.

ANDRÉ du DOGNON.

MARC CHADOURNE

EBLIS

ou l'enfer de William Beckford

« Personnage extraordinaire accusé de sodomie... »

Ed. J.J. Pauvert — 344 p. — 33,90 F

POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'IMMOBILIER

PARIS ET BANLIEUE



Du studio au grand appartement

De la petite villa à la grande propriété

Fonds de commerce

90 % de crédit si besoin est sur achat

Solde réglable en 10, 15, 20 ans suivant convenance

Actes authentiques concrétisés par Notaires
et Contentieux amis



Toujours à votre disposition depuis des années :

XAVIER DE MONGALON

Tél. : 265-92-66 et 265-14-71

RÉCEPTION SUR RENDEZ-VOUS

Pour vos Achats et Ventes immobilières — Location

STUDIOS-APPARTEMENTS

AVEC OU SANS STANDING

PARIS ET BANLIEUE

60 % de prêt sur 3-6-9 ans

Prendre rendez-vous avec M. R. COUDRAY
qui vous recevra personnellement

Téléphone : 222-74-20 (6 lignes groupées)

SYMPATHIQUE ACCUEIL CHEZ

BARLAY

CHEMISIER-TAILLEUR

167, boulevard du Montparnasse, Paris (VI^e)
DAN. 91-66

(ouvert tous les jours de 9 h à 20 h)
(le lundi soir jusqu'à 22 h)

Une remise est consentie aux Arcadiens

LE RELAIS DE L'ETOILE

HOTEL **

Bon accueil dans un cadre sympathique

8, rue du Bouquet-de-Longchamp, PARIS (XVI^e)

Téléphone : 727-08-75

(près de l'Étoile et du Trocadéro)

— on parle anglais, allemand, espagnol —

A 50 mètres de BOBINO

RESTAURANT

« CHEZ MARIA »

Spécialités bretonnes

Arcadiens, faites-vous connaître,
un meilleur accueil vous sera réservé

Réservez vos tables les samedi et dimanche

16, rue du Maine, PARIS (XIV^e)
Tél. DAN. 11-61 — FERMETURE LE MARDI

CANNES

HOTEL P.L.M. **

Entièrement rénové

3, rue Hoche
Tél. : 38-31-19

Arcadiens, un accueil agréable vous est réservé

AU RESTAURANT DE LA CALÈCHE

Ouvert à 19 h

*Les Arcadiens y sont reçus en amis, dans un cadre intime
et agréable pour y déguster les spécialités du PERIGORD*

N'oubliez pas de réserver vos tables
(Fermé le Lundi)

28, rue Jean-Maridor — PARIS-XV^e
(Métro Lourmel)

Tél. : 533-50-91